PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

16 June 1988 **Doc. 5913**

TWENTY-FIFTH REPORT

on the activities of the Intergovernmental Committee for Migration (ICM)[1]

(1 January 1986-31 December 1987)

I. Introduction : the Intergovernmental Committee for Migration (ICM), 1986-7

The Intergovernmental Committee for Migration is an international organisation specialised in the migration field. Since it was founded in 1951, it has arranged for the resettlement the world over of close to 3,9 million migrants and refugees.

The characteristic feature of ICM's mandate and activities is the organisation's ability to assist in the processing, movement and resettlement of migrants without distinction as to their legal status. ICM can provide assistance to refugees, displaced persons, asylum-seekers and economic migrants as well as persons wanting to emigrate for other reasons, provided that their needs are not met by other international organisations, and that ICM's actions are consonant with the policies of the countries concerned.

During the period under review in the present report, ICM's traditional humanitarian and operational activities have continued, while significant developments have taken place concerning several other aspects of the organisation and of its activities.

A revision of ICM's constitution, commenced in 1985, was concluded in May 1987 by the adoption of a series of amendments by the ICM Council which decided that the name of ICM should be changed to that of "International Organisation for Migration" (IOM).

The amendments adopted can be summarised as follows: the geographical limitation of ICM's mandate is deleted; recognition is given to

1. Referred to the Committee on Migration, Refugees and Demography: Reference No. 1603 (Standing Committee, 30 June 1988).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

16 juin 1988 **Doc. 5913**

VINGT-CINQUIÈME RAPPORT

sur les activités du Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM)[1]

(1er janvier 1986-31 décembre 1987)

I. Introduction : le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), 1986-1987

Le Comité intergouvernemental pour les migrations est une organisation internationale spécialisée dans le domaine des migrations. Depuis sa création, en décembre 1951, il a organisé la réinstallation de plus de 3 900 000 migrants et réfugiés.

Le mandat qui lui a été confié et les activités qu'il entreprend se caractérisent spécialement par sa capacité de prendre en charge les migrants ou les réfugiés, sans distinction quant à leur statut juridique, depuis l'accomplissement des formalités requises dans les pays d'émigration, jusqu'à leur réinstallation dans les pays d'immigration, y compris leur transport dans le monde entier. Le CIM peut prêter son concours aux réfugiés, personnes déplacées, demandeurs d'asile et migrants économiques ainsi qu'aux personnes désireuses de se réinstaller à l'étranger pour d'autres raisons pour autant qu'elles ne soient pas assistées par d'autres organisations internationales et que l'action du CIM soit conforme à la politique des pays concernés.

Durant la période faisant l'objet de ce rapport, le CIM a poursuivi ses activités humanitaires et opérationnelles traditionnelles, tout en assumant d'autres tâches en relation avec des événements importants.

Une révision de la constitution, commencée en 1985, a été achevée en mai 1987 par l'adoption d'une série d'amendements par le Conseil du comité qui a décidé de modifier le nom du CIM en «Organisation internationale pour les migrations» (OIM).

Les changements apportés à la constitution du CIM peuvent être résumés comme suit : les limites géographiques de son mandat sont suppri-

1. Renvoyé à la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie : Renvoi nº 1603 (Commission Permanente, 30 juin 1988).

the fact that, to ensure orderly migration, migration services may be needed throughout the world and in a variety of circumstances, such as temporary migration, return migration, intra-regional migration, migration of refugees, displaced persons and other individuals in need of international migration services; the link between migration and development is emphasised; the need for increased co-operation for research and studies on migration issues is explicitly stated; the necessity for close co-operation and co-ordination among international organisations is underlined.

The amendments will come into force upon notification of ratification by two-thirds of ICM's member states. It is expected that the necessary ratifications will have been secured by the end of 1988 or early in 1989.

The Intergovernmental Committee for Migration, like other international organisations whose budgets are established in United States dollars, has been seriously affected by the depreciation of that currency. Through strenuous efforts to effect savings and to obtain additional means for the financing of otherwise underfunded activities, including ICM's basic operational network, the organisation has succeeded in closing the years 1986 and 1987 with a balanced budget. The outlook for 1988 and beyond, however, is extremely worrying. ICM, as a relatively small and essentially operational body, has only limited possibilities of reducing expenditure without affecting the operational capacity of the organisation.

Concerning the organisation's membership, a most positive development can be noted with members increasing in numbers and geographical diversity. In 1986, Thailand became the first Asian member of ICM and Guatemala also joined the organisation. In addition, in December 1987, the Republic of Korea announced its intention to apply for membership. Brazil, Cape Verde and Guinea-Bissau joined ICM as observers as did a number of non-governmental organisations.

In the summer of 1987, the Director General of ICM undertook *démarches* with a number of countries on the question of membership, including some European countries which are members of the Council of Europe, but not of ICM. The continued support of the Council of Europe for such efforts has been most appreciated by ICM.

Among important developments in ICM's operational activities during the last two years, the

mées; il est reconnu que des services de migration peuvent être nécessaires à une échelle mondiale pour assurer, dans des circonstances variables, le déroulement harmonieux de mouvements migratoires tels que les migrations temporaires, la migration de retour, la migration intrarégionale, la migration de réfugiés, de personnes déplacées et autres personnes ayant besoin de services internationaux; le lien entre la migration et le développement est mis en évidence; le besoin de promouvoir la coopération en matière de recherches et de consultations sur les questions de migration est explicitement mentionné; la nécessité d'une étroite collaboration entre les organisations internationales est soulignée.

La nouvelle constitution du CIM entrera en vigueur lorsque deux tiers des Etats membres l'auront approuvée et l'on s'attend à ce que le nombre de ratifications requis soit atteint à la fin de 1988 ou au début de 1989.

Comme d'autres organisations internationales dont le budget est calculé en dollars des Etats-Unis, le Comité intergouvernemental pour les migrations a été sévèrement affecté par la dépréciation de cette devise. De grands efforts ont été faits pour réaliser des économies et obtenir des ressources supplémentaires afin d'assurer le financement des programmes déficitaires, y compris le réseau opérationnel de base du CIM. Les mesures prises ont permis de clôturer en équilibre les comptes des exercices financiers de 1986 et 1987. Néanmoins, les perspectives pour l'année 1988 et les suivantes sont très préoccupantes. Le CIM, qui est une organisation relativement petite et dont les activités sont principalement opérationnelles, dispose d'une marge de manœuvres très étroite et peut difficilement réduire ses dépenses sans mettre en péril sa capacité d'action opérationnelle.

Une évolution très positive a été enregistrée en ce qui concerne l'augmentation des Etats membres du CIM et leur répartition géographique. En 1986, la Thaïlande est devenue le premier pays membre de la région asiatique et le Guatemala a adhéré à l'organisation. En décembre 1987, la République de Corée a annoncé son intention de présenter une demande d'adhésion, tandis que le Brésil, le Cap-Vert et la Guinée-Bissau sont devenus observateurs, de même que certaines organisations non gouvernementales.

Au cours de l'été 1987, le Directeur général a entrepris des démarches auprès de plusieurs pays au sujet de leur éventuelle adhésion au CIM, dont certains gouvernements membres du Conseil de l'Europe. Le fait que le Conseil de l'Europe ait constamment appuyé ces démarches a été particulièrement apprécié par les dirigeants du CIM.

Quelques-uns des événements les plus notables parmi les activités opérationnelles entre-

following should be noted:

— the increasing importance of ICM's Support Programme for Technical Co-operation among Developing Countries (TCDC) in Latin America, under which ninety-two projects were carried out in 1986 and 1987 (point III.2);

— the European Communities' extension of the programme for the reintegration of qualified African nationals, with six African countries participating and covering a four-year period (point V.1);

— the Afghan medical programme for wounded Afghan refugee men, women and children presently in Pakistan, who require specialised medical care which is not available locally (point IX).

Finally, ICM has been involved in the formation of the United States Association for International Migration (USAIM), a private organisation committed to providing humanitarian assistance to refugees, displaced persons and migrants. USAIM will seek to raise funding from the private sector for projects concerning international migration and the resettlement of people as mentioned above. Its activities will aim at complementing the work of ICM and other organisations in this field, and the focus will be on projects and activities for which government resources are not available.

As of 31 December 1987, the Intergovernmental Committee for Migration had thirty-three member governments. Eighteen other governments as well as thirty-five international governmental and non-governmental organisations have observer status (Appendix I contains a list of member and observer governments).

II. Refugee and humanitarian resettlement

1. *General*

ICM assists in the processing and movement of refugees in Europe, Asia, Oceania, the Middle East, Latin America and Africa. Some of ICM's refugee-related activities are carried out in close collaboration with the Office of the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR); however, ICM's broad migration mandate enables the committee, in direct co-operation with the sending and the receiving countries, to assist many displaced persons and others in refugee-like situations who are not eligible for assistance from the UNHCR. In this context, ICM assisted in the processing of, and moved, over

prises par le CIM durant les deux dernières années sont les suivants:

— une importance accrue du Programme de soutien du CIM à la coopération technique entre pays en développement (CTPD) en Amérique latine, par la mise en œuvre de quatre-vingt-douze projets en 1986 et 1987 (voir point III.2);

— l'extension du programme de réintégration en Afrique de ressortissants africains qualifiés, financé par les Communautés européennes, auquel participent maintenant six pays d'Afrique pour une durée de quatre ans (voir point V.1);

— la réalisation à l'étranger du programme médical afghan qui permet d'assurer à des blessés de guerre, hommes, femmes et enfants, réfugiés au Pakistan, les soins médicaux spéciaux qu'ils ne peuvent obtenir localement (voir point IX).

Enfin, le CIM a participé à la création de la *United States Association for International Migration* (USAIM), une fondation de droit privé dont le but est de fournir une aide humanitaire aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux migrants. L'USAIM s'efforcera de réunir des fonds de sources privées pour financer des programmes de migration et de réinstallation pour ces bénéficiaires. Ses activités viseront à compléter la tâche du CIM et d'autres organisations œuvrant dans ce domaine en intéressant des donateurs potentiels susceptibles de contribuer à des programmes qui ne sont pas entièrement financés par les gouvernements.

Au 31 décembre 1987, le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM) comptait trente-trois gouvernements membres et dix-huit gouvernements observateurs. En outre, trente-cinq organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales jouissaient du statut d'observateur au Conseil du CIM (la liste des gouvernements membres et observateurs figure à l'annexe I).

II. Réinstallation de réfugiés et aide humanitaire

1. *Généralités*

Le CIM se charge de l'accomplissement des formalités et de l'organisation du transport des réfugiés des pays de premier asile jusqu'aux pays de réinstallation en Europe, en Asie, en Océanie, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Afrique. Quelques-unes de ces activités sont entreprises en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR). Cependant, la portée étendue du mandat confié au CIM lui permet de prêter son concours aux pays d'émigration et d'immigration lorsqu'il est nécessaire de venir en aide à de nombreuses personnes déplacées et autres personnes en

110 000 refugees in 1986, and over 115 000 in 1987. It should be noted that this work is becoming increasingly complex, as it covers more and more smaller groups and individual movements.

Although there has been increasing emphasis on other durable solutions (on-the-spot settlement or voluntary repatriation), for large numbers of refugees no option other than third-country resettlement is available.

The ICM programmes for resettlement assistance cover a wide range of activities carried out in close co-operation with the UNHCR and the authorities of the countries in temporary asylum and resettlement. ICM also works with the International Committee of the Red Cross (ICRC), the League of Red Cross Societies and numerous national and international voluntary agencies.

ICM's migration training services and medical services, which are important elements in its humanitarian resettlement programmes, are described below (points VII and VIII).

2. *Europe*

In 1986, some 27 850 refugees and displaced persons were resettled from Europe under ICM's auspices; in 1987, that number increased by over 40% to 39 500.

The principal reason for this increase was the dramatic rise in emigration from the Soviet Union. The number of Soviet Jewish emigrants arriving in Vienna during 1987, for example, totalled 8 011, up from 941 in 1986. In addition, the number of ethnic Armenians migrating from the Soviet Union increased in 1987 to a level of over 600 per month. Of those Soviet Jews arriving in Vienna, roughly 30% proceeded to Israel, while the rest were transported to Rome with assistance from voluntary agencies for further processing to other countries, chiefly the United States, Canada and Australia. The Soviet Armenians virtually all continued to the United States, after transiting through Rome for final processing by United States immigration officials.

In order to provide its services in the most efficient manner, ICM has field offices in most major refugee and asylum-seeker impacted countries in Europe, with full field offices in Athens, Bonn, Brussels, Lisbon, Rome and

situation de réfugiés qui n'ont pas droit à l'assistance du HCNUR. C'est ainsi que le nombre de réfugiés et assimilés pris en charge et transportés par le CIM a dépassé 110 000 personnes en 1986 et 115 000 en 1987. Il y a lieu de noter que cette tâche devient de plus en plus complexe car elle doit s'exercer au bénéfice de catégories de réfugiés plus diversifiées et moins nombreuses, ce qui nécessite l'organisation d'un nombre croissant de mouvements individuels.

Bien que l'accent soit mis de plus en plus sur d'autres solutions durables (intégration sur place ou rapatriement volontaire), la réinstallation dans un pays tiers demeure la seule option valable pour un grand nombre de réfugiés.

Les programmes d'aide à la réinstallation mis en œuvre par le CIM comprennent toute une série de mesures prises en étroite collaboration avec le HCNUR et les autorités des pays d'asile temporaire et de réinstallation. Le CIM coopère également avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), avec la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et de nombreuses agences bénévoles nationales et internationales.

Les services de préparation à la migration et les services médicaux du CIM qui jouent un rôle important pour la réalisation des programmes humanitaires de réinstallation sont décrits ci-après (points VII et VIII).

2. *Europe*

En 1986, quelque 27 850 réfugiés et personnes déplacées ont été réinstallés à partir de l'Europe sous les auspices du CIM et en 1987 leur nombre a augmenté de plus de 40 %, passant à 39 500.

La principale raison de cette augmentation a été une intensification considérable de l'émigration au départ de l'Union Soviétique. Par exemple, 8 011 émigrants juifs soviétiques sont arrivés à Vienne en 1987, alors qu'en 1986 ils n'étaient que 941. De plus, le nombre d'émigrants d'origine ethnique arménienne émigrant de l'URSS a dépassé 600 personnes par mois en 1987. Environ 30 % des juifs soviétiques se sont rendus en Israël tandis que les autres étaient tranférés à Rome par des agences bénévoles afin d'y accomplir les formalités en vue de leur émigration dans d'autres pays, principalement les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie. Quant aux Arméniens soviétiques, presque tous ont poursuivi leur route vers les Etats-Unis après un court séjour à Rome pour effectuer les dernières formalités requises auprès du Service de l'immigration des Etats-Unis.

Pour assurer ses services de la manière la plus efficace possible, le CIM dispose de bureaux dans les pays d'Europe où arrivent la plupart des réfugiés et demandeurs d'asile, à Athènes, Bonn, Bruxelles, Lisbonne, Rome et Vienne, ainsi que

Vienna, and operational units in Madrid and Paris. Each of them maintains a close working relationship with counterpart offices of the UNHCR, local authorities, national and international voluntary agencies, and representatives of the resettlement countries.

Special programmes for asylum-seekers in Europe

Virtually every West European country continued to receive high numbers of applications for political asylum in 1986 and 1987. Some applicants have been allowed to remain under refugee criteria or on other humanitarian grounds. Others have been denied permission to remain and have been processed for resettlement elsewhere or helped to return to their country of origin. Still others eventually decided to withdraw their application for asylum, or renounced the status giving them the right to remain, in order to return home, or to proceed to a third country offering them resettlement.

For these categories of persons, the Federal Republic of Germany, Belgium and Switzerland have established assistance programmes under which ICM facilitates the migration of asylum-seekers who voluntarily choose to leave, but who are not themselves able to finance their movement. Some 52 000 persons have benefited under the Programme for the Voluntary Reintegration or Emigration of Asylum-seekers in Germany (REAG) since its inception in 1979, including some 9 500 who were moved in 1987. Some 4 200 of those persons requested to return to their home countries, in most cases in Africa, the Middle East and South Asia. The majority, however, received resettlement overseas under the refugee criteria of the resettlement country. Nearly 5 300 persons could therefore be moved by ICM from the Federal Republic of Germany, the main countries of destination being the United States (3 300), Canada (1 050) and Australia (360).

A similar programme (REAB) has existed in Belgium since 1984 and some 1 000 persons have been assisted, including 376 in 1987.

A programme in Switzerland designed specifically to assist in the voluntary return and labour reintegration of 200 Chileans from Switzerland was launched towards the end of 1987 (see below, paragraph II.6, Latin America).

3. *South-East Asia*

Refugees from the asylum areas of South-East Asia continue to constitute the largest part of ICM's refugee resettlement programmes. Since the start of its programme for Indo-Chinese refugees in April 1975, ICM has helped resettle some 1 113 565 persons in 66 different countries.

d'unités opérationnelles à Madrid et à Paris. Les représentants du CIM dans ces pays travaillent en étroite collaboration avec le HCNUR, les autorités locales, les agences bénévoles nationales et internationales et les représentants des pays de réinstallation.

Programmes spéciaux pour demandeurs d'asile en Europe

Pratiquement chaque pays d'Europe occidentale a continué à recevoir un nombre important de demandes de statut d'asile politique en 1986 et en 1987. Un certain nombre de candidats ont bénéficié du droit d'asile et d'autres ont été autorisés à résider dans ces pays pour des raisons humanitaires. Ceux dont les demandes ont été refusées ont bénéficié d'une assistance pour leur réinstallation dans un pays tiers ou d'une aide pour le retour dans leur pays d'origine. D'autres encore ont décidé de retirer leur demande d'asile ou de renoncer au statut de résident afin de rentrer chez eux ou de se rendre dans un pays tiers leur offrant une possibilité de réinstallation.

Divers programmes permettent au CIM d'accorder des facilités aux demandeurs d'asile de République Fédérale d'Allemagne, de Belgique et de Suisse qui décident volontairement de quitter ces pays mais ne sont pas en mesure de payer leurs frais de voyage. Depuis 1979, environ 52 000 personnes ont bénéficié du programme de réintégration ou d'émigration volontaire de demandeurs d'asile d'Allemagne fédérale (REAG), dont 9 500 en 1987. Quelque 4 200 de ces personnes ont demandé à rentrer dans leur pays d'origine, dans la plupart des cas en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie du Sud. Cependant, la majorité d'entre eux a été réinstallée outre-mer comme réfugiés et près de 5 300 personnes sont parties de la République Fédérale d'Allemagne avec l'aide du CIM, principalement à destination des Etats-Unis (3 300), du Canada (1 050) et de l'Australie (360).

Un programme semblable (REAB) a permis à plus de 1 000 personnes de quitter la Belgique depuis 1984, dont 376 en 1987.

En Suisse, un programme ayant spécialement pour but de faciliter le retour volontaire et la réinsertion dans le marché du travail de 200 Chiliens a débuté à la fin de 1987 (voir paragraphe II.6, Amérique latine ci-dessous).

3. *Asie du Sud-Est*

En 1986, comme en 1987, les réfugiés se trouvant dans des pays d'asile de l'Asie du Sud-Est ont encore une fois constitué le groupe le plus important de ceux ayant bénéficié des programmes de réinstallation du CIM. Depuis le début de ses programmes d'aide aux réfugiés indochinois, en

In 1986, ICM moved some 68 651 persons for permanent resettlement; in 1987, the total declined to 58 393. In addition, in 1986 some 23 160 refugees were transferred from first-asylum areas to refugee processing centres for language training, cultural orientation and medical and resettlement processing. The corresponding figure for 1987 was 20 850.

The Orderly Departure Programme (ODP) for Vietnamese wishing to emigrate from the Socialist Republic of Vietnam has been in existence since 1979. ICM's involvement in the programme is of a technical-logistical nature and close co-operation is maintained with the UNHCR and the Vietnamese authorities. The programme encountered serious difficulties over the past two years, as the Vietnamese Government suspended all further interviewing for the United States programme under ODP on 1 January 1986. Interviewing did not resume until the autumn of 1987. During that time, the numbers of persons resettled diminished considerably. In 1986, 13 069 persons were resettled under ODP, and in 1987, 7 316. With the full resumption of the programme, resettlement is expected to increase considerably in 1988.

In addition to ICM's offices in Bangkok, Kuala Lumpur, Singapore, Manila and Hong Kong, an ICM presence in Ho Chi Minh City has been established since April 1985.

In recent years, ICM has reinforced its co-operation with UNHCR on behalf of handicapped refugees and the so-called long-stayers, through the provision of medical services and the development of detailed special resettlement dossiers to assist in the placement process. Tragically, there are significant numbers of such persons who have been in camps for as long as six years awaiting resettlement. ICM hopes to be able to continue and expand its efforts to assist in the resettlement process for these groups.

4. *Africa and the Middle East*

African governments have traditionally shown generosity and hospitality towards refugees and displaced persons, with the result that the number of African refugees needing to be resettled to distant countries remains small in comparison with the total refugee population on the African continent.

avril 1975, le CIM a participé à la réinstallation de 1 113 565 réfugiés dans 66 pays du monde. En 1986, le CIM a acheminé 68 651 réfugiés indochinois dans des pays de réinstallation permanente, mais en 1987, ce nombre est tombé à 58 393. De plus, en 1986 environ 23 160 réfugiés ont été transférés de pays de premier asile dans des centres de regroupement de réfugiés, où ils ont suivi des cours de langues et d'orientation culturelle et effectué les formalités administratives et médicales en vue de leur réinstallation. En 1987, le nombre de réfugiés transportés dans ces centres a été de 20 850.

Le Programme des départs ordonnés (ODP) entrepris en faveur des citoyens vietnamiens désireux d'émigrer légalement de la République socialiste du Vietnam a débuté en 1979. La participation du CIM à ce programme est de nature technique et logistique et une étroite collaboration est maintenue avec le HCNUR et les autorités vietnamiennes. Au cours des deux dernières années, l'exécution de ce programme a rencontré de sérieuses difficultés étant donné que le Gouvernement vietnamien a suspendu le 1er janvier 1986 les entrevues avec les représentants du Service de l'immigration des Etats-Unis. Ces formalités n'ont repris qu'à la fin de 1987. Durant cette période, le nombre de personnes réinstallées a considérablement diminué. Alors qu'en 1986 un total de 13 069 migrants vietnamiens avaient été réinstallés au titre des départs légaux, en 1987 leur nombre est tombé à 7 316. Les formalités ayant été reprises à un rythme normal, on s'attend à une augmentation importante des départs pour 1988.

Outre les bureaux du CIM déjà en activité dans cette région à Bangkok, à Kuala Lumpur, à Singapour, à Manille et à Hong Kong, une unité opérationnelle du CIM a été installée à Hô Chi Minh-Ville en avril 1985.

Au cours des dernières années, le CIM a intensifié sa coopération avec le HCNUR en faveur des réfugiés handicapés et de ceux qui résident depuis longtemps dans les camps, en mettant en œuvre un programme spécial de dossiers détaillés préparés par ses services médicaux pour faciliter leur placement dans des pays d'accueil. En effet, il est tragique de constater qu'un nombre important de ces personnes attendent parfois depuis six ans dans des camps une possibilité de réinstallation. Le CIM espère être en mesure de poursuivre et d'étendre ses activités en leur faveur.

4. *Afrique et Moyen-Orient*

Les gouvernements africains se sont montrés traditionnellement généreux et hospitaliers envers les réfugiés et personnes déplacées, de telle sorte que le nombre de réfugiés africains ayant besoin d'une aide pour se réinstaller dans des pays lointains est demeuré faible par comparaison avec l'ensemble de la population de réfugiés se trouvant sur le continent africain.

Of the three durable solutions, voluntary repatriation is, in principle, the most desirable, as it recognises the importance of cultural, linguistic and family ties, as well as the right of the refugee to return in safety to his own country. UNHCR continues to work with governments to facilitate voluntary repatriation or local integration where feasible. However, there inevitably remain many occasions when resettlement to a third country is the only solution for refugees.

In the Middle East, ICM assists primarily in the resettlement of Afghan and some Iranian refugees; other movements from the Middle East, mainly for family reunion purposes, are however also carried out at the request of the UNHCR and other international agencies.

During 1987, ICM total movements from Africa and the Middle East increased by more than 32% (3 158 in 1987 as against 2 384 in 1986). As in previous years, the United States absorbed the highest number of refugees (1 367), while the second largest number were resettled to Canada (601). The number of refugees resettled from Africa and the Middle East to both Europe and Australia increased considerably in 1987 to 1 063 and 127 respectively.

5. *Near East*

Pakistan hosts the largest number of refugees of any country in the world: an estimated 3 500 000 Afghans who had fled due to the occupation of their homeland. Although the vast majority of these refugees wait for the opportunity to return home, a relatively small number seek resettlement opportunities elsewhere.

Movements from the Near East in 1987 (5 095) were the highest since 1982, and were an increase from 1986 of over 20% (4 213). This increase was due mainly to the inception of programmes for the resettlement of Afghan and Iranian refugees to Canada from Pakistan, and of Tamils from Sri Lanka to the Scandinavian countries.

In 1987, the majority of the Afghan, Iranian and Sri Lankan refugees were resettled to the United States (2 917), Canada (293), Australia (365), Denmark (612), Sweden (250), Norway (120), France (179), Federal Republic of Germany (142), and other European countries (217).

Parmi les trois solutions de réinstallation permanente, le rapatriement volontaire est, en principe, la solution la plus souhaitable étant donné qu'elle tient compte de l'importance des liens culturels, linguistiques et familiaux des réfugiés et du droit de chacun d'entre eux de rentrer en sécurité dans son propre pays. Le HCNUR continue à œuvrer avec les gouvernements pour faciliter les rapatriements volontaires ou l'intégration sur place partout où cela est réalisable. Cependant, il y a inévitablement de nombreux cas où la réinstallation dans un pays tiers est la seule option valable pour des réfugiés.

Au Moyen-Orient, le CIM s'occupe principalement de la réinstallation de réfugiés afghans ainsi que de quelques réfugiés iraniens. Les autres mouvements entrepris au départ du Moyen-Orient concernent principalement des cas de regroupement familial et ils sont organisés à la demande du HCNUR ou d'autres agences internationales.

Durant l'année 1987, le total des mouvements organisés par le CIM au départ de l'Afrique et du Moyen-Orient a augmenté de plus de 32 % (passant de 2 384 en 1986 à 3 158 en 1987). Comme lors des années précédentes, les Etats-Unis ont accepté le plus grand nombre de ces réfugiés (1 367), suivis du Canada (601). Le nombre total de réfugiés de l'Afrique et du Moyen-Orient réinstallés en Europe et en Australie a augmenté dans des proportions importantes s'élevant respectivement à 1 063 et 127 personnes en 1987.

5. *Proche-Orient*

Le Pakistan accueille le plus grand nombre de réfugiés du monde entier et on estime que plus de 3 500 000 Afghans y ont trouvé refuge à la suite de l'occupation de leur pays. Bien que la grande majorité de ces réfugiés attend l'occasion de rentrer chez elle, un nombre relativement peu important recherche la possibilité de se réinstaller à l'étranger.

Les mouvements entrepris par le CIM au départ du Proche-Orient en 1987 (5 095) ont atteint le nombre le plus élevé depuis 1982 et ont augmenté de plus de 20 % par rapport à 1986 (4 213). Cette augmentation est due principalement à la mise en œuvre de nouveaux programmes de réinstallation au Canada pour des réfugiés afghans et iraniens du Pakistan et pour des Tamouls du Sri Lanka aux pays scandinaves.

En 1987, la majorité des réfugiés afghans, iraniens et sri lankais a été réinstallée aux Etats-Unis (2 917), au Canada (293), en Australie (365), au Danemark (612), en Suède (250), en Norvège (120), en France (179), en République Fédérale d'Allemagne (142) et dans d'autres pays européens (217).

6. *Latin America*

The situation which led to a significant number of displaced persons and refugees in Central America has persisted during 1986 and 1987, although the meetings of the Central American presidents in the last half of 1987 have raised hopes that solutions to some of the problems in the region may be forthcoming.

During the two years, ICM aided almost 13 000 persons to leave Central America, the majority for resettlement overseas. Movements were mainly from Costa Rica, El Salvador, Guatemala and Mexico.

Movements from Chile showed an increase of some 52%, from 1 142 in 1986 to 1 745 in 1987. The main countries of resettlement were Australia (965), Sweden (295) and Canada (202). Resettlement movements from other countries of South America continued their downward trend: from 222 in 1986 to 181 in 1987.

ICM's assistance varies according to circumstances and includes helping candidates to complete their application forms, preparing dossiers, pre-screening, arranging interviews and interpretation services for visiting selection teams, checking that all the necessary documents are obtained, arranging for exit permits or safe conducts, ensuring that candidates undergo medical examinations and paying for them if necessary, and making all the operational and financial arrangements required to ensure movement by the most direct and economical means.

ICM's reception programme for Salvadorean returnees from the United States, which was initiated on 1 December 1984 at the request of the governments of El Salvador and the United States, came to an end on 31 December 1987 In 1987, 2 763 returnees arrived, a considerable decrease in comparison with 1986 (4 708). Since the inception of the programme a total of 12 117 returnees were registered, and 11 196 returnees availed themselves of any or all of the material assistance offered by ICM.

Parallel to undertaking resettlement movements from Latin America, ICM also co-operates with the UNHCR and European governments in their programmes of repatriation to Latin America. Repatriation movements to the region decreased in 1987, as a result of reduced numbers returning to Argentina, El Salvador and Uruguay. On the other hand, repatriation to Chile and Haiti increased.

6. *Amérique latine*

La situation qui a provoqué l'arrivée d'un nombre important de personnes déplacées et de réfugiés en Amérique centrale a persisté en 1986 et en 1987. Toutefois les négociations menées par des présidents de pays de l'Amérique centrale, qui ont eu lieu durant le second semestre de 1987, permettent d'espérer que des solutions pourraient être trouvées pour certains problèmes de cette région dans un proche avenir.

Au cours des deux dernières années écoulées, le CIM a aidé près de 13 000 personnes à quitter l'Amérique centrale, principalement le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala et le Mexique, pour se rendre dans des pays de réinstallation d'autres régions du monde.

Les départs du Chili ont augmenté d'environ 52 %, passant de 1 142 en 1986 à 1 745 en 1987. Les principaux pays de réinstallation ont été l'Australie (965), la Suède (295), le Canada (202), tandis que les mouvements à destination d'autres pays de l'Amérique du Sud ont diminué de 222 en 1986 à 181 en 1987.

L'aide accordée par le CIM varie selon les circonstances et comprend la présélection des dossiers des candidats émigrants, l'organisation des interviews avec les missions de sélection de pays de réinstallation et la mise à leur disposition d'interprètes, la vérification des documents requis, l'obtention de permis de sortie ou de sauf-conduits, le contrôle médical ou le paiement des examens médicaux et l'accomplissement de toutes les formalités administratives, opérationnelles ou financières nécessaires pour organiser leur transport de la manière la plus directe et la plus économique possible.

Le programme d'accueil organisé par le CIM pour les réfugiés salvadoriens rentrant des Etats-Unis, qui avait démarré le 1er décembre 1984 à la demande des Gouvernements d'El Salvador et des Etats-Unis, a pris fin le 31 décembre 1987. Au cours de l'année 1987, un total de 2 763 rapatriés a été enregistré, soit une diminution importante par rapport aux 4 708 retours de 1986. Depuis le début de ce programme, un total de 12 117 rapatriés salvadoriens avait été enregistré et 11 196 d'entre eux avaient demandé à bénéficier de tout ou partie de l'assistance matérielle offerte par le CIM.

Tout en organisant des mouvements de réinstallation au départ de l'Amérique latine, le CIM coopère également avec le HCNUR et les gouvernements européens à la réalisation de programmes de rapatriement en Amérique latine. Toutefois, les mouvements de rapatriement à destination de cette région ont diminué en 1987 parce que le nombre de rapatriés en Argentine, à El Salvador et en Uruguay a été moins important. Par contre, les personnes rapatriées au Chili et en Haïti ont été plus nombreuses.

In November 1987, ICM signed an agreement with the Swiss Government to assist in the voluntary return of 200 Chileans. The programme is carried out in close co-operation with various voluntary agencies in Switzerland which receive the applications of the Chileans interested in returning to their home country, inform them of the assistance available under the programme, and provide counselling with regard to the return in general. This includes a discussion to ascertain that the individual's decision to return is voluntary.

Assistance under the programme includes travel, reception and onward transportation assistance, and counselling and advice on such matters as health care, education, housing, administrative matters, by the ICM staff in Chile. Financial assistance in the form of a reinstallation grant is given to the head of the family, plus a monthly payment over a given period.

Successful reintegration is largely determined by the labour reinsertion of the returnee. As unemployment in Chile remains very high, employment opportunities must be created. The programme promotes the implementation of small labour-generating projects elaborated by ICM-Chile with the individual returnee. ICM provides the necessary funding for viable projects, as well as advice and assistance throughout the process. Projects may also include unemployed Chilean nationals who never left the country. The programme foresees that some 100 labour opportunities should be created for the returnees and that an equal number of such opportunities might be developed for locally unemployed Chileans.

The first movement under this programme took place in December 1987.

III. Migration for development in Latin America

1. *Transfer of qualified human resources*

Of ICM's thirty-three member governments, sixteen are Latin American. ICM's programmes for the transfer of qualified human resources to Latin America aim at contributing to these member states' economic and social development by providing qualified human resources not available locally. The knowledge, practical experience and innovative capacity of transferred per-

En novembre 1987, le CIM a conclu un accord avec le Gouvernement suisse pour fournir une assistance à 200 ressortissants chiliens désireux de retourner au Chili. Ce programme est mis en œuvre en étroite collaboration avec diverses agences bénévoles suisses qui se chargent d'enregistrer les demandes des Chiliens candidats au retour dans leur pays d'origine, de les informer de l'assistance dont ils peuvent bénéficier au titre de ce programme et, d'une manière générale, de les conseiller sur les conditions dans lesquelles pourrait s'effectuer leur retour. Lors des entretiens que les représentants de ces agences ont avec ces personnes, ils s'assurent que celles-ci prennent volontairement la décision de rentrer dans leur pays d'origine.

L'assistance fournie au titre de ces programmes comprend des facilités pour le voyage de retour, l'accueil à l'arrivée au Chili et le transport jusqu'au lieu de destination finale. De plus, le personnel du CIM au Chili conseille et informe les rapatriés sur des questions telles que les soins de santé, l'éducation, le logement, les formalités administratives, etc. Une aide financière est accordée au chef de famille sous la forme d'une indemnité de réinstallation et d'une allocation mensuelle payable pendant une certaine période.

Le succès de la réintégration des rapatriés dépend largement de leur réinsertion dans le marché du travail. Etant donné qu'un chômage important sévit au Chili, des possibilités d'emploi doivent être créées pour eux. C'est pourquoi le programme prévoit de faciliter la création de petites entreprises élaborée conjointement par la mission du CIM au Chili et le rapatrié. Le CIM assure le financement de projets considérés comme viables et continue à aider et à conseiller le rapatrié pendant tout le temps nécessaire. Des projets de ce type peuvent aussi être mis en œuvre en collaboration avec des Chiliens au chômage qui n'ont jamais quitté le pays. Ce programme prévoit la création d'environ 100 emplois pour les rapatriés et d'un nombre équivalent pour des chômeurs chiliens.

Les premiers mouvements entrepris au titre de ce programme ont eu lieu en décembre 1987.

III. Migration pour le développement en Amérique latine

1. *Transfert de ressources humaines qualifiées*

Le CIM compte trente-trois gouvernements membres dont seize latino-américains. Les programmes du CIM pour le transfert de ressources humaines qualifiées à l'Amérique latine ont pour but de contribuer au développement économique et social de ces Etats membres en leur fournissant des ressources humaines qualifiées qui ne sont pas disponibles localement. Les connaissan-

sonnel constitute a technological asset in receiving countries, which has an important multiplier effect in both the skill-formation and productive capacities of the economies. These programmes are recognised by ICM's member governments as a significant contribution to the region's overall development process.

ICM implements several programmes in Latin America in the field of human resources development (selective migration, return of qualified Latin American nationals and integrated experts). In general, the recent years' trend of quantitative and qualitative expansion continued in the period under review. In 1987, 2 269 professionals, technicians and highly skilled workers were transferred to Latin America; in 1986, the figure was 1 894, bringing the total number of movements effected since the initiation in 1965 of the specialised human resources programme to 36 562. An analysis of the figures for 1986-87 confirms that as in preceding years there is a sustained increase in the proportion of university graduates and specialised professionals.

Created in 1964, the Selective Migration Programme has formed the basis for ICM's other development-oriented programmes. Under this programme, accepted candidates from industrialised countries migrate on a permanent basis to Latin American countries. The selective migrants assisted within the framework of this programme during 1986 and 1987 continued to account for a significant proportion of movements of specialised human resources to Latin America.

ICM's programme for the return of qualified Latin American nationals continues to be an important part of ICM's programming and accounts for some 70% of the total volume of the programmes for Latin America in the period under review. This development is in accordance with many Latin American member governments' priority interest in the programme, which was initiated at their request and comprises the following three specific schemes: return of qualified Latin American nationals from Europe and the United States; the Latin American Reintegration Assistance Programme (LARAP), financed by the Federal Republic of Germany; and return of qualified Latin American nationals within Latin America.

ICM's Integrated Experts Programmes are aimed at furthering Latin American members' development efforts through the provision for fixed periods of highly qualified foreign personnel in priority positions for which national personnel

ces, l'expérience pratique et la capacité innovatrice du personnel transféré constituent un rapport technologique pour les pays d'accueil qui a un effet multiplicateur important à la fois sur la formation professionnelle et la productivité de ces pays. Ces programmes sont reconnus par les gouvernements membres du CIM comme une contribution significative à l'ensemble du processus de développement de la région.

Le CIM met en œeuvre plusieurs programmes en Amérique latine dans le domaine des ressources humaines pour le développement (migration sélective, retour de ressortissants latino-américains qualifiés et experts intégrés). D'une manière générale, la tendance à l'amélioration quantitative et qualitative enregistrée précédemment s'est poursuivie au cours des deux dernières années. En 1987, un total de 2 269 migrants appartenant à la catégorie du personnel d'encadrement, des techniciens et des travailleurs hautement spécialisés a été transféré en Amérique latine; en 1986, ils étaient au nombre de 1 894. Le nombre total des mouvements effectués depuis le début du programme de ressources humaines spécialisées, en 1965, est actuellement de 36.562. L'analyse des statistiques pour la période 1986-1987 confirme que, comme ce fut le cas les années précédentes, la proportion des diplômés universitaires et des cadres spécialisés est en augmentation.

Créé en 1964, le Programme de migration sélective a formé la base des autres programmes du CIM orientés vers le développement. Les candidats de pays industrialisés acceptés au titre de ce programme émigrent durablement en Amérique latine. Les personnes ayant émigré dans le cadre de ce programme en 1986 et en 1987 ont une fois encore représenté une proportion importante de l'ensemble des mouvements de ressources humaines spécialisées transférées en Amérique latine.

Le Programme pour le retour de ressortissants latino-américains qualifiés du CIM constitue toujours un élément important de la programmation du CIM, car il représente environ 70 % du volume total des programmes entrepris en faveur de l'Amérique latine durant les années 1986 et 1987. Cette évolution est conforme à l'intérêt prioritaire accordé par de nombreux pays latino-américains à ce programme qui a été lancé à leur demande et qui comprend les trois projets suivants: retour de ressortissants latino-américains qualifiés de l'Europe et des Etats-Unis; programme d'aide à la réintégration en Amérique latine (LARAP), financé par le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et retour de ressortissants latino-américains qualifiés de pays latino-américains.

Les Programmes d'experts intégrés du CIM ont pour but de favoriser les efforts de développement de ces pays en leur fournissant pour des périodes déterminées du personnel qualifié de haut niveau destiné à occuper des emplois dans

are unavailable. Unlike technical co-operation experts, whose services are generally limited to an advisory capacity, integrated experts become part of the existing working structures. In 1986 and 1987, a total of 81 highly qualified professionals were recruited and placed in Latin America under the Integrated Experts Programmes. Most experts were transferred under the Germany Assistance Programme for Priority Job Offers (GAPPO), bringing the total number of experts moved to the region since 1974 to 451. Integrated experts make a direct contribution to the productive output where they are placed; at the same time they impart know-how and experience to their working partners.

2. *Support Programme for Technical Co-operation among Developing Countries (TCDC) in Latin America*

Pursuant to recommendations from ICM's governing bodies and other institutional forums, including the United Nations Conference on Technical Co-operation among Developing Countries (TCDC) held in Buenos Aires in 1978, and bearing in mind that the initiative, management and development of TCDC are the primary responsibility of governments, ICM in 1983 established a support programme for TCDC among Latin American countries in the field of qualified human resources.

The main objective of the programme is to contribute to the development process through the transfer and better use of existing human resources in Latin America in accordance with the concept of "collective self-reliance" of developing countries. The creation of the programme recognises the fact that great potential for co-operation exists within Latin America but that quite often it cannot be exploited due to lack of financial resources.

Since 1984, ICM's TCDC programme has become an integral part of the organisation's regular activities in the field of transfer of qualified human resources in Latin America.

The programme has two operational schemes:

a. the short-term movement of Latin American governmental experts for technical co-operation within the region;

b. the medium-term intra-regional transfer of qualified personnel.

The first operational scheme aims at supporting both financially and logistically the transfer of Latin American governmental experts for the implementation of programmes, projects and

des secteurs où il y a pénurie de personnel national compétent. A la différence des experts de la coopération technique, qui agissent généralement à titre consultatif, les experts intégrés deviennent partie intégrante des structures de travail existantes. En 1986 et en 1987, un total de 81 migrants appartenant à la catégorie du personnel d'encadrement de haut niveau a été recruté en Europe et placé en Amérique latine en qualité d'experts intégrés. La plupart ont été placés dans le cadre du programme de la République Fédérale d'Allemagne d'aide pour les offres d'emploi prioriaires (GAPPO), portant le nombre total des experts transférés depuis 1974 à 451. Les experts intégrés contribuent directement à la productivité des pays où ils sont employés tout en faisant bénéficier leurs partenaires de travail de leurs connaissances et de leur expérience professionnelle.

2. *Programme de soutien à la coopération technique entre pays en développement en Amérique latine (CTDP)*

Faisant suite aux recommandations des organes directeurs du CIM et d'autres forums institutionnels, y compris la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement (CTPD), tenue à Buenos Aires en 1978, et compte tenu du fait que les initiatives, la gestion et le développement de la CTPD relèvent en priorité de la responsabilité des gouvernements, le CIM a entrepris en 1983 un programme de soutien à la CTPD entre pays latino-américains dans le domaine des ressources humaines qualifiées.

L'objectif principal de ce programme est de contribuer au processus de développement par le transfert et par une meilleure utilisation des ressources humaines existant en Amérique latine conformément au concept de l'«autosuffisance collective» des pays en développement. Il tient compte du fait qu'il existe un potentiel important de coopération en Amérique latine mais que très souvent celui-ci ne peut être exploité faute de ressources financières disponibles.

Depuis 1984, le programme de CTPD du CIM fait partie des activités courantes de l'organisation dans le domaine du transfert de ressources humaines qualifiées à l'Amérique latine.

Ce programme comporte deux composantes:

a. le mouvement à court terme d'experts gouvernementaux latino-américains pour la coopération technique dans la région;

b. le transfert intrarégional à moyen terme de personnel qualifié.

Dans le premier cas, un soutien financier et logistique est fourni aux gouvernements latino-américains par le transfert d'experts gouvernementaux chargés de la mise en œuvre de projets et

activities in priority development sectors previously agreed upon between the governments.

Under the second operational scheme, ICM co-operates with governmental and private entities in the identification, selection and transfer of suitable professionals and technicians required for development within the region for medium-term periods. This scheme recognises the existence of a surplus of specialised personnel available in certain Latin American countries, as well as the correlative demand for those skills and know-how in other countries of the region.

Since its inception in mid-1983, the ICM support programme for TCDC has made possible the execution of more than 250 short- and medium-term projects in Latin America, of which 92 were carried out during 1986 and 1987. These have included technical co-operation efforts among the participating governments in such socio-economic areas as vocational and professional training, public administration, planning, agricultural research, mining, energy, finance, fisheries, computerised data processing, foreign trade and the setting up of co-operatives.

Although the majority of activities supported via the programme have been of a bilateral nature, some specific regional and subregional technical co-operation activities have been set up in co-operation with the Latin American Economic System (SELA), the Latin American Organisation for Fisheries Development (OLDEPESCA) and the Action Committee for the Support of the Social and Economic Development of Central America (CADESCA).

3. *Special programmes of horizontal co-operation for Central America and the Caribbean*

Considering the experience gained in implementing the Support Programme for TCDC — unanimously recognised by ICM Latin American member governments — and its usefulness in strengthening horizontal co-operation, the organisation signed in 1985 and 1986 respectively co-operation agreements with the Governments of Peru and Colombia for the implementation of integrated experts programmes for the benefit of Central America and the Caribbean. Both programmes have their roots in the concept of Latin American solidarity and in the governments' political will to establish a mechanism for co-operation. It is expected that, at a bilateral level, they will improve the medium-term prospects of TCDC.

Under the aforementioned agreements, the Governments of Peru and Colombia will put ten experts each at the disposal of Central Ameri-

d'activités dans des secteurs prioritaires pour le développement préalablement convenus entre les gouvernements intéressés.

Dans le second cas, le CIM collabore avec les services gouvernementaux latino-américains et les organismes privés pour sélectionner, transférer et placer des cadres et des techniciens requis pour assurer le développement de la région pendant des périodes de moyen terme. Ce programme est fondé sur l'existence d'un surplus de personnel spécialisé disponible dans certains pays latino-américains et d'une demande correspondante pour ce genre de compétences et de connaissances professionnelles dans d'autres pays de la région.

Depuis le début de ce programme, au milieu de l'année 1983, le CIM a pu entreprendre la réalisation de plus de 250 projets à court et à moyen termes en Amérique latine, dont 92 durant les années 1986 et 1987. Ces programmes comprenaient une coopération technique aux activités des pays participants dans des domaines tels que l'enseignement et la formation professionnelle, les services publics, la planification, la recherche agricole, les mines, l'énergie, la finance, les pêcheries, le traitement informatique de données, le commerce extérieur et la création de coopératives.

Bien que la majorité des activités ayant bénéficié du soutien de ce programme ait un caractère bilatéral, certaines activités spécifiques régionales et subrégionales de coopération technique ont été organisées en coopération avec le Système économique latino-américain (SELA) de l'Organisation latino-américaine pour le développement des pêcheries (OLDEPESCA) et du Comité d'action pour l'aide économique et sociale en faveur des pays en développement en Amérique centrale (CADESCA).

3. *Programmes spéciaux de coopération horizontale pour l'Amérique centrale et les Caraïbes*

Considérant l'expérience acquise grâce à la réalisation du programme de soutien à la CTPD — dont la valeur a été unanimement reconnue par les gouvernements latino-américains membres du CIM — et compte tenu de son utilité pour intensifier la coopération horizontale, le CIM a signé en 1985 et en 1986 les accords de coopération avec les Gouvernements du Pérou et de la Colombie pour la mise en œuvre de programmes d'experts intégrés en faveur de l'Amérique centrale et des Caraïbes. Ces deux programmes trouvent leurs racines dans le concept de la solidarité latino-américaine et dans la volonté politique des gouvernements concernés d'établir un mécanisme de coopération. On peut s'attendre à ce que, au niveau bilatéral, ils améliorent les perspectives d'avenir de la CTPD.

Conformément aux accords ci-dessus mentionnés, les Gouvernements du Pérou et de la Colombie mettront chacun dix experts à la dispo-

can and Caribbean countries to co-operate in the implementation of projects and programmes of priority importance for the socio-economic development of the countries of the sub-region.

The special feature of these programmes is that the experts provided by the co-operating governments will participate in activities of a minimum duration of one year and a maximum of two, thus creating the conditions for a solid and continuous transfer of know-how and skills. This enhances the multiplier effect of co-operation within the working structure of the receiving entities and raises the productive capacities of the sectors where the experts will be channelled.

During the period under review, two Colombian integrated experts were transferred to Costa Rica and Honduras and two Peruvian experts were accepted in the Dominican Republic to co-operate in priority development activities.

4. *Projects for the reintegration of qualified Latin American nationals to Costa Rica, Honduras, Nicaragua, Panama and the Dominican Republic*

In December 1983, the European Communities and ICM signed a financing agreement which provided a grant of 1,4 million ECU for a project aimed at facilitating the return and reintegration of 75 qualified Latin American nationals to Costa Rica, the Dominican Republic, Honduras, Nicaragua and Panama. The project was started in 1984 and is expected to run for five years.

The project's priority areas are rural development and basic needs (food production, housing, health, education, etc.). During the period under review, 41 highly qualified Latin American professionals and technicians were transferred to those key development areas in both the public and private sectors in the five project countries. This brings the total to 65 movements since the inception of the project. In addition to this, by the end of 1987, over 30 curricula vitae of qualified Latin American professionals and technicians residing in industrialised countries were being considered by potential employers in the five beneficiary countries. It is expected that the final target of the project will be achieved during the first semester of 1988.

5. *Agricultural programmes*

In co-operation with the Latin American governments concerned, ICM has continued its agricultural programmes to further the settlement of European farmers in Latin American countries.

sition des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes pour collaborer à la réalisation de projets et de programmes ayant une importance prioritaire pour le développement économique et social des pays de la sous-région.

Le caractère particulier de ces programmes réside dans le fait que des experts seront mis à la disposition des gouvernements participants pour une période d'une année au moins et de deux ans au plus, créant ainsi les conditions requises pour un transfert judicieux et permanent de connaissances et de compétences professionnelles. Cela permettra d'accentuer l'effet multiplicateur de la coopération dans le cadre des structures de travail des pays d'accueil et d'accroître leur capacité de production dans les secteurs où ces experts seront employés.

Durant les années 1986 et 1987, deux experts intégrés colombiens ont été transférés au Costa Rica et au Honduras et deux experts péruviens en République dominicaine pour coopérer à des activités prioritaires pour le développement.

4. *Projet de réintégration de ressortissants latino-américains qualifiés au Costa Rica, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine*

En décembre 1983, les Communautés européennes et le CIM ont conclu un accord de financement prévoyant l'octroi d'une subvention de 1,4 million d'ECU pour un projet visant à faciliter le retour et la réinsertion de 75 ressortissants latino-américains qualifiés au Costa Rica, en République dominicaine, au Honduras, au Nicaragua et au Panama. Ce projet a démarré en 1984 et sa durée est prévue pour cinq ans.

Les domaines prioritaires sont le développement rural et les besoins en produits de base (production alimentaire, logement, santé, éducation, etc.). Au cours des deux dernières années, 41 ressortissants latino-américains appartenant à la catégorie du personnel d'encadrement et des techniciens qualifiés de haut niveau ont été transférés dans ces secteurs clés pour le développement et placés dans des entreprises publiques et privées des cinq pays ci-dessus mentionnés. A la fin de 1987, un total de 65 personnes avait été placé au titre de ce projet et une trentaine de dossiers de cadres et techniciens latino-américains qualifiés résidant dans des pays industrialisés avaient été transmis à des employeurs potentiels des cinq pays concernés. On prévoit que l'objectif de ce projet sera atteint durant le premier semestre de 1988.

5. *Programmes agricoles*

Le CIM a poursuivi, en collaboration avec les gouvernements latino-américains concernés, la mise en œuvre de programmes agricoles ayant pour but de promouvoir l'implantation d'agriculteurs européens en Amérique latine.

ICM organises group visits by European farmers with adequate capital as well as training courses for young farmers in order to give them the possibility of evaluating the conditions and problems of settlement on the spot.

In 1986 and 1987, orientation tours were organised from the Federal Republic of Germany to Argentina and Uruguay. In addition, small groups of European farmers directly contacted ICM's field missions in Latin America for guidance and assistance.

Training courses for young farmers have been conducted from October to April each year to the satisfaction of participants as well as the authorities of the countries concerned. In 1986-7 such courses have taken place in Argentina and Uruguay, with trainees receiving a three-month Spanish course in Europe before departure.

IV. Technical co-operation activities in Latin America

1. *Technical co-operation*

In the period under review, ICM carried out technical co-operation activities at the specific request of Latin American member states interested in obtaining advice on various migration matters. Some of these activities were aimed at assisting not only individual governments but also the Latin American region as a whole, to help make migration serve development purposes. In this framework, ICM organised seminars and other training activities in Latin America, and participated in joint projects with other international organisations.

As regards advice provided on migration policy, administration and legislation, ICM co-operated with the Dominican Republic in the design of a migration information system, of a uniform system of updated international migration statistics, and in the technical strengthening of the Ministry of Labour's Division of Labour Migration. In Costa Rica, ICM provided an expert to co-operate in the improvement of the registration and control of migration information. In Venezuela, ICM co-operated in carrying out a project on the impact of migration on employment, aimed at providing an instrument to analyse the characteristics of the migrant population and the modalities and evolution of its labour integration. Also in Venezuela, ICM provided technical co-operation to the Ministry of Labour in the reorganisation of its Selective Migration Bureau. ICM's task con-

Le CIM organise régulièrement des voyages d'information pour agriculteurs européens disposant de capitaux propres, ainsi que des cours de formation pour de jeunes agriculteurs européens afin de leur donner la possibilité d'évaluer sur place les conditions et les problèmes d'une installation éventuelle.

En 1986 et en 1987, des voyages d'orientation ont été organisés en Argentine et en Uruguay pour des agriculteurs de la République Fédérale d'Allemagne. De plus, de petits groupes de fermiers européens ont contacté directement les missions du CIM en Amérique latine pour obtenir des conseils et une aide en vue de leur éventuelle installation.

Des cours de formation pour jeunes agriculteurs ont été organisés d'octobre à avril chaque année à l'entière satisfaction des participants et des autorités des pays concernés. En 1986 et 1987, de tels cours ont eu lieu en Argentine et en Uruguay pour des stagiaires ayant suivi en Europe un cours de langue espagnole d'une durée de trois mois avant leur départ pour l'Amérique latine.

IV. Activités de coopération technique en Amérique latine

1. *Coopération technique*

Durant la période faisant l'objet de ce rapport, le CIM a entrepris des activités de coopération technique à la demande spécifique des Etats latino-américains membres désireux d'obtenir des avis consultatifs sur diverses questions de migration. Certaines activités avaient pour but non seulement de conseiller des gouvernements à titre individuel mais aussi l'ensemble de la région latino-américaine, afin que la migration soit utile pour atteindre les objectifs de développement. C'est dans ce cadre que le CIM a organisé des séminaires et diverses activités de formation en Amérique latine et participé à la réalisation de projets communs avec d'autres organisations internationales.

En ce qui concerne les avis formulés au sujet de la conception de la politique, de l'organisation des services administratifs et de l'élaboration de la législation en matière de migration, le CIM a collaboré avec la République dominicaine à la création d'un système d'information sur la migration et d'un système unifié pour la mise à jour de statistiques de migrations internationales, ainsi qu'au renforcement technique des services de la Division de la main-d'œuvre migrante du ministère du Travail. Au Costa Rica, le CIM a fourni un expert chargé de participer à l'amélioration de l'enregistrement et du contrôle de l'information relative à la migration. Au Venezuela, le CIM a coopéré à la mise en œuvre d'un projet sur l'impact de la migration sur l'emploi, ayant pour but de disposer d'un instrument pour analyser les caractéristiques et les modalités de la population

sisted in carrying out a structural, functional and operational analysis in order to reorganise the present structure and develop new systems to administer the national selective immigration policy. Finally, ICM provided technical advice on the preparation of migration legislation in Uruguay and in Guatemala, and on migration, aliens and nationality in Nicaragua.

ICM also provides assistance for the improvement of migratory control. Under this programme, the Argentine Government received ICM's technical co-operation for the creation of a Division of Statistics within the National Directorate for Migration. In Costa Rica, ICM provided an expert who designed a census on undocumented migrants and made proposals for the regularisation of their status.

As a contribution to Technical Co-operation among Developing Countries (TCDC) in Latin America, ICM, at the request of the Government of Venezuela, co-operated in the preparation and publication of a manual to be used as an instrument to systematise the methodology and procedures of TCDC and to serve as a guide to carrying out such activities. The manual will be useful not only to Venezuela but to other countries in the region, and has been distributed to all the organisation's Latin American member and observer governments.

Pursuant to recommendations made by its governing bodies and at its regional seminars, ICM has played an important role in carrying out surveys on priority needs for qualified human resources, as a useful tool to identify the requirements of Latin American countries in this field in accordance with their national development plans. The results of these permit a better planning and utilisation of qualified human resources in different sectors of the national economies. During the period under review, such surveys were carried out in Bolivia, Ecuador and Uruguay.

In order to co-ordinate its action and consult with its Latin American member governments on their priority needs regarding ICM activities, the organisation held a Latin American regional seminar in Santo Domingo, Dominican Republic, in March 1987, which was attended by representatives of seventeen Latin American governments. At the closure of the seminar, the delegations

migrante ainsi que l'évolution de son insertion dans la main-d'œuvre. Egalement au Venezuela, le CIM a prêté son concours à titre de coopération technique au ministère du Travail pour la réorganisation de son bureau de migration sélective. La tâche confiée au CIM consistait à effectuer une analyse structurelle, fonctionnelle et opérationnelle afin de réorganiser la structure existante et de mettre au point de nouvelles méthodes pour gérer la politique nationale d'immigration sélective. Enfin, en Uruguay et au Guatemala, le CIM a fourni un apport technique pour la préparation d'une législation sur la migration, et au Nicaragua sur les questions de migration, de statut des étrangers et de la nationalité.

D'autre part, certains pays d'Amérique latine ont demandé au CIM de les aider à améliorer le contrôle des mouvements migratoires. Le Gouvernement de l'Argentine a bénéficié de la coopération technique du CIM pour la création d'une division de la statistique auprès de la Direction nationale de la migration. Le Costa Rica a bénéficié des services d'un expert du CIM qui a préparé un recensement sur les migrants sans documents et présenté des propositions pour la régularisation de leur statut.

Dans le domaine de la coopération technique entre pays en développement (CTPD) en Amérique latine, à la demande du Gouvernement du Venezuela, le CIM a collaboré à la rédaction et à la publication d'un manuel destiné à être utilisé comme un instrument pour systématiser la méthodologie et les procédures de la CTPD et pour servir de guide pour entreprendre de telles activités. Ce manuel sera utile non seulement au Venezuela mais aussi à d'autres pays de la région et il a été distribué à tous les gouvernements des pays latino-américains membres et observateurs du CIM.

Faisant suite aux recommandations de ses organes directeurs et de ses séminaires régionaux, le CIM a joué un rôle important en effectuant des enquêtes sur les besoins prioritaires en ressources humaines qualifiées, utiles pour identifier les besoins des pays latino-américains dans ce domaine, qui soient conformes à leurs plans nationaux de développement. Les résultats de ces enquêtes ont permis d'améliorer la planification et l'utilisation des ressources humaines qualifiées dans différents secteurs de leurs économies nationales. Durant la période 1986/1987, de telles enquêtes ont été effectuées en Bolivie, en Equateur et en Uruguay.

Afin de coordonner son action et de consulter les gouvernements latino-américains membres au sujet de leurs besoins prioritaires en relation avec les activités du CIM, un séminaire régional a été organisé à Saint-Domingue (République dominicaine) en mars 1987, avec la participation de représentants de dix-sept gouvernements latino-américains. A la clôture de ce séminaire, les

adopted the "Santo Domingo Declaration" in which they expressed, *inter alia*, their "satisfaction with the quality of the programmes developed by the organisation in the fields of migration and transfer of qualified human resources for the benefit of the Latin American region in general and Central America and the Caribbean in particular". Furthermore, the declaration appealed to the international community to give its technical and financial support to increase ICM programmes in the region.

2. *Co-operation with other international organisations*

In accordance with the Memorandum of Understanding signed in June 1981, ICM co-operates with the Organisation of American States (OAS) in an intra-American labour migration project financed jointly by both organisations. This co-operation includes the preparation and co-ordination of studies on migration legislation in all the Latin American countries as well as in some Caribbean countries, and the organisation of national seminar/workshops in Guatemala and Uruguay in 1986. ICM also co-sponsors, with the OAS and the Argentinian Government, the Inter-American Course on Labour Migration, yearly carried out in Argentina, since 1985. This course is designed to train Latin American government officials responsible for migration matters in migration policies, legislation and administration.

In 1984, ICM signed an agreement with the ILO for the joint execution of a project whose immediate objectives included planning and carrying out the movement and settlement of populations between and in Latin American countries. A programme for the resettlement of 200 Salvadorean and 200 Argentine agricultural families in Argentina was elaborated, which presented an innovative, development-oriented solution to the problems faced by Salvadorean displaced persons by helping them to return to full, productive lives and eventual self-sufficiency.

Despite a joint appeal made in 1985 by the Directors General of the ILO and ICM to governments and organisations as well as some potential donors' interest in the project, financing for the project has not yet been secured. However, further discussions are under way with some governments and organisations on the basis of a pilot project for 100 families to be resettled in the province of Salta.

délégations ont adopté la «Déclaration de Saint-Domingue», dans laquelle ils ont exprimé, entre autres, leur «satisfaction au sujet de la qualité des programmes mis en œuvre par l'organisation dans les domaines de la migration et du transfert de ressources humaines qualifiées au bénéfice de la région latino-américaine en général et de l'Amérique centrale et des Caraïbes en particulier». De plus, la déclaration demandait à la communauté internationale d'accorder son soutien technique et financier pour intensifier les programmes du CIM dans la région.

2. *Coopération avec d'autres organisations internationales*

Conformément à un protocole d'accord signé en juin 1981 avec l'Organisation des Etats américains (OEA), le CIM collabore à la réalisation d'un projet de migration interaméricaine de main-d'œuvre financé conjointement par les deux organisations. Cette coopération comprend la préparation et la coordination d'études sur la législation en matière de migration dans chacun des pays latino-américains ainsi que dans certains pays des Caraïbes et l'organisation de séminaires nationaux au Guatemala et en Uruguay, en 1986. Le CIM a également copatronné avec l'OEA et le Gouvernement argentin le cours interaméricain sur la migration de main-d'œuvre, organisé annuellement en Argentine depuis 1985. Ce cours a pour but de former des fonctionnaires gouvernementaux latino-américains responsables des questions de migration et spécialement de la formulation et de l'application de la politique, de la législation et des services administratifs de migration.

En 1984, le CIM a signé un accord avec le BIT pour l'exécution d'un projet commun dont les objectifs immédiats comprenaient la planification et l'exécution de mouvements migratoires et le transfert de population entre pays latino-américains ainsi que dans certains pays de la région. Un programme prévoyait la réinstallation de 200 familles d'agriculteurs salvadoriens et 200 familles d'agriculteurs argentins en Argentine. Il avait le caractère novateur d'une solution, orientée vers le développement, aux problèmes des personnes déplacées d'El Salvador en les aidant à reprendre une existence productive normale devant aboutir à leur autosuffisance.

En dépit d'un appel lancé en 1985 par les Directeurs généraux du BIT et du CIM aux gouvernements et organisations ainsi qu'à certains donateurs potentiels susceptibles de s'intéresser à ce projet, son financement n'est pas encore assuré. Cependant des discussions en cours pourraient permettre la mise en œuvre d'un projet pilote concernant 100 familles à réinstaller dans la province de Salta.

V. Transfer of qualified human resources to Africa and Asia

1. *Africa*

The purpose of the ICM programme for the "reintegration of qualified African nationals" is to meet African countries' needs for additional highly-skilled personnel through the selective return of their nationals and thereby to help counteract the brain drain. Its basic premiss is that many of the Africans living abroad possess qualifications and experience required in their country of origin, so their return is desirable.

Account is taken of the various factors which affect their decision to return, one of the most important being the possibility of securing suitable employment. The programme thus consists of approaching qualified African nationals residing abroad with job offers and, in some cases, providing a series of incentives — such as absorption of travel costs, integration assistance, salary supplements, medical insurance and professional equipment — considered necessary to obtain the desired results.

In 1983, ICM received grants from the European Communities and the United States to start projects of return of talent to Africa. During the period 1983 to 1987, it carried out two projects under which it assisted 536 qualified African nationals to return to the African continent from industrialised countries: 356 under the pilot project financed by the European Communities and 180 under the project financed by the United States.

ICM's first seminar on "Reintegration of qualified African nationals", hosted by the Government of Kenya, took place in Nairobi from 1 to 4 December 1986. Its main purposes were to evaluate the pilot project "Reintegration of qualified African nationals", financed by the European Communities, and to discuss its extension to other interested African countries. Following the evaluation seminar, six African governments — Ghana, Kenya, Somalia, Uganda, Zambia and Zimbabwe — put forward a request to the Commission of the European Communities to participate in this programme through which qualified manpower is provided for specific positions involved in the development process which could not otherwise be filled locally.

The European Development Fund (EDF) Committee of the European Communities took

V. Transfert de ressources humaines qualifiées vers l'Afrique et vers l'Asie

1. *Afrique*

L'objectif du programme du CIM pour la «réintégration de ressortissants africains qualifiés» est de répondre aux besoins des pays africains en personnel supplémentaire qualifié de haut niveau par le retour sélectif de leurs ressortissants et de contrecarrer ainsi les effets néfastes de l'exode des compétences. Son principe de base réside dans le fait que de nombreux Africains se trouvant à l'étranger possèdent des qualifications et une expérience professionnelles requises dont leur pays d'origine a besoin, de telle sorte que leur retour est souhaitable.

Il est tenu compte de plusieurs facteurs qui affectent leur décision de rentrer dans leur pays d'origine, l'un des plus importants étant la possibilité d'obtenir un emploi adéquat. C'est pourquoi le programme consiste à entrer en relation avec des ressortissants africains qualifiés résidant à l'étranger pour leur offrir des emplois et, dans certains cas, des mesures d'incitation, comme la prise en charge des frais de voyage, une aide à l'intégration, des suppléments de salaire, une assurance maladie et la fourniture d'un équipement professionnel, considérées comme nécessaires pour obtenir les résultats désirés.

En 1983, le CIM a reçu des subventions des Communautés européennes et du Gouvernement des Etats-Unis pour entreprendre des projets de retour de compétences en Afrique. Durant la période 1983/1987, il a mis en œuvre deux projets qui ont permis de faciliter le retour en Afrique de 536 ressortissants africains qualifiés résidant dans des pays industrialisés, dont 356 au titre du projet financé par les Communautés européennes et 180 au titre du projet financé par les Etats-Unis.

Le premier séminaire du CIM sur la «réintégration de ressortissants africains qualifiés» a eu lieu à Nairobi du 1er au 4 décembre 1986 à l'invitation du Gouvernement du Kenya. Il avait principalement pour objet l'évaluation du projet pilote de «réintégration de ressortissants africains qualifiés» financé par les Communautés européennes et de discuter de son extension à d'autres pays africains intéressés. A la suite de l'évaluation à laquelle les participants à ce séminaire ont procédé, six nouveaux gouvernements africains — le Ghana, le Kenya, la Somalie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe — ont présenté à la Commission des Communautés européennes des demandes de participation à ce programme. Ils désirent obtenir ainsi le concours d'une main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour occuper des emplois spécifiques en relation avec le processus de développement dans des secteurs où il n'existe pas de personnel qualifié disponible sur place.

Le Comité du Fonds européen de développement (FED) des Communautés européennes

note with satisfaction of the successful implementation of the pilot project and approved its extension under the Lomé III Convention. The technical assistance contract between the Commission of the European Communities and ICM was signed in a ceremony in Brussels on 19 November 1987 by the Vice-President of the Commission, Mr Lorenzo Natali, and Mr James L. Carlin, Director General of ICM, after the signing of financing agreements between the European Communities and the ambassadors of the six participating countries.

The project extension will enable ICM to assist, over a four-year period, about 550 nationals in their placement and reintegration in Africa. Under this programme, the Commission of the European Communities will make available to ICM funds amounting to 7 300 000 ECU (some 9 000 000 dollars).

This extension of the return of talent programme for Africa is a reaffirmation of the confidence of the European Communities in ICM's ability to assist persons with skills who wish to return to their homeland or to the region of their homeland. It reinforces ICM's conviction that the organisation has much to offer to governments in placing people who wish to contribute to development when the means can be found to help them.

In September, the United States Department of State approved a "bridge" grant of 211 491 dollars for ICM's African return of talent programme. The new grant recognises the success of ICM's pilot project, which was operated from 1983 to 1986, and allows for the processing and return to a number of African countries of candidates who have been waiting in the United States since last spring, when previous funding expired. It will also facilitate a special effort to assist Uganda in attracting the return of high-level specialists to help in rebuilding that country.

2. *Asia*

In view of the demand for skilled manpower in developing countries and the impact of ICM's migration for development programmes in Latin America and Africa, ICM is now offering its services in the manpower field to some Asian countries in order to provide skilled persons or experts from abroad to meet shortages within certain professions. A pilot project to assign integrated experts is being implemented in Malaysia

a pris note avec satisfaction de la mise en œuvre avec succès du projet pilote et approuvé son extension au titre de la Convention Lomé III. Après la conclusion d'accords de financement entre les Communautés européennes et les six pays participants représentés par leurs ambassadeurs accrédités à Bruxelles, un contrat d'assistance technique entre la Commission des Communautés européennes et le CIM a été signé par M. Lorenzo Natali, Vice-Président de la Commission, et M. James L. Carlin, Directeur général du CIM, lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Bruxelles, le 19 novembre 1987.

L'extension du projet permettra au CIM d'aider, pendant une période de quatre années, environ 550 ressortissants africains à trouver un emploi et à faciliter leur réintégration en Afrique. Dans le cadre de ce programme, la Commission des Communautés européennes mettra à la disposition du CIM une somme de 7 300 000 ECU (environ 9 000 000 de dollars).

L'extension du programme de retour de compétences en Afrique est une réaffirmation de la confiance manifestée par les Communautés européennes envers la capacité du CIM d'assister des personnes ayant acquis des qualifications professionnelles à l'étranger et désireuses de rentrer dans leur pays d'origine ou dans un autre pays de la région. Elle renforce la conviction du CIM que l'organisation a beaucoup à offrir aux gouvernements pour organiser le placement de personnes susceptibles de contribuer au développement de leur pays lorsque les moyens nécessaires peuvent être trouvés pour faciliter leur retour et leur réinsertion.

En septembre, le Département d'Etat des Etats-Unis a fourni un «crédit relais» de 211 491 dollars pour la poursuite du programme africain de retour de compétences du CIM. Cette contribution supplémentaire constitue une reconnaissance du succès du projet pilote du CIM mis en œuvre de 1983 à 1986 et a permis d'organiser le retour dans certains pays africains de candidats qui avaient attendu depuis le printemps précédent la possibilité de quitter les Etats-Unis parce que les fonds disponibles étaient épuisés. Il permettra aussi de faire un effort spécial en faveur de l'Ouganda en facilitant le retour de spécialistes de haut niveau qui sont nécessaires pour la reconstruction du pays.

2. *Asie*

Compte tenu de la demande en main-d'œuvre qualifiée émanant de pays en développement et de l'impact des programmes de migration pour le développement du CIM mis en œuvre en Amérique latine et en Afrique, le CIM offre maintenant ses services dans le domaine de la main-d'œuvre à des pays asiatiques afin de leur permettre d'obtenir les services de travailleurs qualifiés ou d'experts résidant à l'étranger pour pallier

and in the Philippines with the support of the Government of the Federal Republic of Germany.

VI. National migration

Apart from assisting migrants with special qualifications under its programmes for transfer of qualified human resources to Latin America and to Africa, ICM also assists in other movements of national migrants. Migrants are assisted, where necessary, with visa formalities. Those who are able to do so are asked to pay ICM for the cost of its services, but for needy cases access to ICM's travel loan fund is granted to the extent financially possible. All migrants may benefit from ICM's low transportation fares.

In 1986-7, Portugal remained the most significant area of operations for national migration. During 1987 alone, ICM assisted in the processing and movement of 3 200 Portuguese who obtained immigration opportunities abroad. Their countries of destination were: Australia (1 240, including 180 persons formerly citizens of East Timor), Canada (719), the United States of America (495). ICM also assisted in the temporary migration of skilled Portuguese workers to Jersey, United Kingdom (526), and Bermuda (138). Overall, ICM assisted almost 1 000 more Portuguese national migrants in 1987 than in 1986. The major portion of this significant increase came in family reunion migration to Canada, and in the movements of skilled workers with immigrant visas to Australia.

ICM's assistance to migrants returning to Greece continued in 1986 and 1987 through the organisation's information office in Athens which ICM runs jointly with the Greek Government. The office, which was established in 1984, receives enquiries by mail, telephone, or in person on such matters as social service benefits, education, housing, employment, and matters of a legal nature. In addition, ICM has compiled information pamphlets on various subjects and distributed them to more than 50 000 intending Greek returnees world-wide in 1986 and 1987.

VII. Migration training services

In the field of ICM migrant training, both language and cultural orientation courses continued to be held in the period under review. These courses are designed to prepare national migrants

la pénurie existant dans certains secteurs professionnels. Un projet pilote d'experts intégrés est déjà mis en œuvre en Malaisie et aux Philippines avec le soutien du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.

VI. Migration de ressortissants nationaux

Outre l'assistance qu'il accorde aux migrants possédant des qualifications professionnelles spéciales dans le cadre de ses programmes de transfert de ressources humaines qualifiées à l'Amérique latine et à l'Afrique, le CIM organise également des mouvements d'autres migrants nationaux. Lorsque cela s'avère nécessaire, ces migrants bénéficient d'une aide pour l'accomplissement des formalités d'émigration. Ceux qui disposent des moyens nécessaires sont invités à rembourser au CIM le prix de ses services mais les autres peuvent bénéficier des prêts consentis pour payer leurs frais de voyage. Tous les migrants ont droit aux tarifs réduits du CIM pour leurs frais de transport.

En 1986 et en 1987, le Portugal est resté le pays d'émigration le plus important pour ce qui concerne ces migrants. Durant la seule année 1987, le CIM a pris en charge et organisé le transport de 3 200 Portugais qui se sont réinstallés dans des pays d'immigration et dont les destinations principales étaient l'Australie (1 240 y compris 180 anciens citoyens de Timor oriental), le Canada (719), les Etats-Unis (495). De plus, le CIM a également assisté des migrants qualifiés qui ont émigré temporairement à Jersey, Royaume-Uni (526) ainsi qu'aux Bermudes (138). En 1987, quelque 1 000 Portugais de plus ont bénéficié des services du CIM par comparaison avec 1986. La majeure partie d'entre eux s'est rendue au Canada au titre du regroupement familial et des travailleurs migrants qualifiés sont partis pour l'Australie.

L'aide du CIM aux migrants rentrant en Grèce s'est poursuivie en 1986 et en 1987 par l'intermédiaire du Bureau commun d'information créé à Athènes et géré conjointement par le CIM et le Gouvernement grec. Ce bureau, qui fonctionne depuis 1984, reçoit des demandes d'information par correspondance et par téléphone ou des visites de personnes désireuses de s'informer sur des questions telles que les services sociaux, l'éducation, le logement, l'emploi et les questions juridiques en relation avec leur retour. De plus, le CIM a édité, sur différents sujets, des brochures d'information qui ont été distribuées à plus de 50 000 émigrants grecs dans le monde entier ayant manifesté l'intention de rentrer dans leur pays d'origine.

VII. Services de formation des migrants

Dans le domaine de l'orientation des migrants, des cours de langues et d'orientation culturelle ont été donnés par le CIM durant la période faisant l'objet du présent rapport. Ces

and refugees for life in their resettlement countries. Language courses address migrants' needs in the area of communication, while cultural orientation programmes provide cultural insights and information which enable course participants to adapt more rapidly to their resettlement country. Some 8 978 migrants and refugees were trained in ICM language courses in 1986 compared to 9 026 in 1987 while slightly more than 4 000 refugees per year benefited from the organisation's cultural orientation activities.

In Italy and Portugal, English, German and French courses were organised each year for national migrants interested in securing employment abroad. A generous donation of funds by the Swiss Government allowed ICM to double the number of courses offered under the family reunion programme in Portugal. These courses are designed principally to satisfy the needs of migrants and/or seasonal workers about to leave for other European countries.

ICM's language training programmes for refugees continued to operate in Austria, Greece, Italy, Thailand, Turkey and Yugoslavia. A small programme for ship-rescued refugees was set up in Macao in 1987. The great majority of these language training courses are in English insofar as they are targeted to a refugee population destined for resettlement in anglophone countries. In addition to these, ICM organised Greek, French and Swedish courses in Greece, Thailand and Macao respectively. Some 7 500 refugees enrolled for one of ICM's language courses each year.

With respect to cultural orientation training, ICM continued to conduct courses for refugees in Austria, the Federal Republic of Germany and Italy. In February 1987 Yugoslavia was added to ICM's network of cultural orientation programmes. At all four sites, refugees from Czechoslovakia, Hungary, Poland and Romania receive information and acquire skills to facilitate resettlement in the United States. Using a standard curriculum, courses vary in length from four days to three weeks and occur just prior to departure for maximum efficacy. A special feature of the Yugoslav programme is that its three weeks' duration allows for American English classes to be taught in conjunction with the cultural orientation curriculum.

At the request of the United States Department of State, ICM assisted the Kagisong Centre in Botswana in providing cultural orientation for refugees emigrating from Southern African countries. This small programme was launched in

cours sont conçus pour préparer les migrants nationaux et les réfugiés au genre de vie qui les attend dans les pays de réinstallation. Les cours de langues ont pour but de répondre aux besoins de migrants dans le domaine de la communication, tandis que les cours d'orientation culturelle sont destinés à leur donner des informations culturelles et autres qui leur facilitent une insertion rapide dans leur pays de réinstallation. En 1987, un total de 9 026 migrants et réfugiés a suivi les cours de langues du CIM (8 978 en 1986), tandis que plus de 4 000 réfugiés ont bénéficié des cours d'orientation culturelle chaque année.

En Italie et au Portugal, des cours d'anglais, d'allemand et de français ont été donnés chaque année à des migrants nationaux désireux d'obtenir un emploi à l'étranger. Un généreux subside versé par le Gouvernement suisse a permis au CIM de doubler le nombre de cours organisés dans le cadre du Programme du regroupement familial au Portugal. Ces cours sont suivis principalement par des migrants et/ou des travailleurs saisonniers qui s'apprêtent à partir travailler dans d'autres pays européens.

D'autre part, le CIM a continué à organiser des cours de langues pour des réfugiés en Autriche, en Grèce, en Italie, en Thaïlande, en Turquie et en Yougoslavie. Un petit programme a débuté à Macao en 1987 pour des réfugiés rescapés de la mer. C'est l'anglais qui a été enseigné principalement étant donné que la plupart des réfugiés devaient être réinstalés dans des pays anglophones. Toutefois, le CIM a également organisé des cours de grec, de français et de suédois respectivement en Grèce, en Thaïlande et à Macao. Au total 7 500 réfugiés ont suivi les cours de langues du CIM chaque année.

En ce qui concerne l'orientation culturelle, le CIM a organisé des cours pour réfugiés en Autriche, en République Fédérale d'Allemagne et en Italie. En février 1987, la Yougoslavie a été ajoutée au réseau de programmes d'orientation culturelle du CIM. Dans chacun de ces quatre pays, des réfugiés de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de Pologne et de Roumanie ont été instruits et ont acquis une formation destinée à faciliter leur réinstallation aux Etats-Unis. En utilisant un programme standardisé, les cours seront donnés pendant une période pouvant durer de quatre jours à trois semaines et se dérouleront juste avant le départ des réfugiés afin de garantir un maximum d'efficacité. Une caractéristique des cours d'une durée de trois semaines donnés en Yougoslavie est qu'ils permettent aux participants de bénéficier d'un enseignement de l'anglais-américain en même temps que d'une orientation culturelle.

A la demande du Département d'Etat des Etats-Unis, le CIM a participé à l'organisation de cours d'orientation culturelle donnés au centre de Kagisong, au Botswana, à des réfugiés émigrant de pays d'Afrique méridionale. Ce petit programme a

October 1986 and had trained a total of 86 refugees at the end of 1987.

VIII. Medical services

ICM's medical services are responsible for the organisation's medical activities on behalf of member governments and ICM's administration. Their functions include medical activities for processing and movement of refugees and migrants, including: escort duties, medical control of selected migrants for their admission to medical and accident insurance, and activities related to ICM staff members.

In connection with refugee movements, ICM is providing medical processing of all refugees and migrants moved from first-asylum countries in South East Asia and under the Orderly Departure Programme from Ho Chi Minh City.

Upon request and in accordance with the health requirements of the receiving countries, ICM performs basic medical examinations, X-rays to detect tuberculosis, blood tests to detect contagious diseases (such as hepatitis B and sexually transmitted diseases) and immunisation against seven vaccine-preventable diseases. Since December 1987, HIV testing is also performed at the request of the United States health authorities who have asked for such testing as an additional health requirement for entry to the United States.

Pre-embarkation medical check-ups are made regularly twenty-four hours before departure to exclude persons with acute communicable diseases and those otherwise unfit for travel. Medical escorts are provided whenever needed in connection with transport of refugees to receiving countries.

Medical processing centres are established in Thailand, Malaysia, the Philippines, Hong Kong, Singapore and Indonesia, with international doctors and nurses to perform the above mentioned services.

As an example of their activity, in 1987, 77 926 pre-embarkation medical check-ups were carried out. Physical examinations were performed on 59 000 persons (1986 : 69 379) while X-rays and vaccinations were carried out in 55 183 and 151 551 cases (1986 : 85 594 and 97 641).

In Thailand, ICM is carrying out a mental health programme concerning psychiatric evaluations to expedite resettlement of refugees with

débuté en octobre 1986 et les cours ont été suivis par 86 réfugiés en 1987.

VIII. Services médicaux

Les services médicaux du CIM assument la responsabilité des activités de caractère médical que le comité entreprend pour le compte des Etats membres de l'administration. Ses fonctions comprennent toutes les formalités de contrôle sanitaire à remplir avant le départ des migrants et des réfugiés, y compris l'accompagnement par un personnel d'escorte, le contrôle médical des migrants en vue de leur admission au bénéfice de l'assurance maladie et accidents et la surveillance médicale du personnel du CIM.

En ce qui concerne les mouvements de réfugiés, le CIM se charge de la préparation des dossiers médicaux des réfugiés et migrants se trouvant dans les pays de premier asile en Asie du Sud-Est, de même que ceux des migrants quittant légalement le Viet-Nam au titre du Programme des départs ordonnés, au départ de Hô Chi Minh-Ville.

A la demande des pays d'accueil et en se conformant à leurs critères de santé, le CIM se charge des examens corporels, des radiographies pour dépister la tuberculose, des examens sanguins pour détecter des maladies contagieuses (par exemple l'hépatite B et les maladies sexuellement transmissibles) ainsi que de la vaccination contre sept sortes de maladies. Depuis décembre 1987, des tests VIH (SIDA) sont aussi effectués à la demande des autorités sanitaires des Etats-Unis qui ont instauré ce contrôle supplémentaire comme condition d'entrée aux Etats-Unis.

Les contrôles médicaux préalables à l'embarquement ont lieu régulièrement vingt-quatre heures avant le départ afin d'exclure des personnes qui seraient porteuses de maladies contagieuses ainsi que celles qui ne seraient pas médicalement aptes à voyager. Un personnel d'escorte est fourni en cas de nécessité pour accompagner les réfugiés jusqu'au pays d'accueil.

Des centres de contrôle médical ont été établis en Thaïlande, en Malaisie, aux Philippines, à Hong Kong, à Singapour et en Indonésie, où des médecins internationaux et du personnel infirmier sont chargés d'assurer les services mentionnés ci-dessus.

A titre d'exemple de leurs activités, on notera qu'il a été procédé en 1987 au contrôle préalable à l'embarquement de 77 926 réfugiés, tandis que 59 000 réfugiés faisaient l'objet d'un examen corporel (69 379 en 1986) et que les nombres de radiographies et de vaccinations s'élevaient respectivement à 55 183 et 151 551 (en 1986, 85 594 et 97 641).

En Thaïlande, le CIM entreprend un programme de santé mentale comportant des évaluations psychiatriques destinées à faciliter la réinstal-

mental health problems. Progress has also been made in the programme for physically and mentally disabled refugees. Comprehensive individual dossiers are compiled for use by the UNHCR when presenting such cases to potential receiving countries. Since the special programme's initiation in the South-East Asian region in late 1982, over 850 cases (nearly 3 500 persons) have been documented in the countries (including Austria) where its activities are carried out. Of the 488 disabled cases (1 600 persons) documented in South-East Asia, some 361 cases (1 193 persons) have been resettled in co-operation with the UNHCR.

A health education and health orientation programme was initiated in Hong Kong in July 1986 and made available to all refugees in camps since 1987. The programme focuses on both resettlement preparation and health awareness promotion while refugees are in the camps waiting for resettlement.

IX. Afghan medical programme

Since 1 August 1986, ICM has been carrying out the Afghan Medical Programme (AMP), for wounded Afghan refugee men, women and children presently in Pakistan who require specialised medical care which is not readily available locally.

After medical screening in Pakistan, ICM matches patients with hospital offers obtained after negotiations with governments all over the world. Thus, in the period from 1 August 1986 to 31 December 1987, sixteen countries actively participated in this programme.

In addition to making the necessary travel arrangements from Pakistan to the country concerned and back, ICM also provides a number of other services to the patients, ranging from reception at the airport, transportation to the hospital and interpretation, to a variety of social services that may be required during the patients' stay abroad.

In countries where no ICM office exists, ICM co-operates closely with selected voluntary agencies and other private groups.

By the end of 1987, and out of a total caseload of 675 patients, 355 had returned to Pakistan after treatment abroad, 138 patients were still receiving treatment in seven different countries, whereas 182 were in various stages of processing, awaiting departure from Pakistan.

X. ICM — A forum for international discussion

The revised ICM Constitution recognises that one of the important functions of the organisation is to provide a forum for discussion and study of international migration issues.

lation de réfugiés souffrant de maladies mentales. Des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne le programme pour réfugiés handicapés. Des dossiers individuels ont été préparés pour permettre au HCNUR de présenter ces cas à des pays d'accueil. Depuis le début de ce programme en Asie du Sud-Est, à la fin de 1982, plus de 850 dossiers (concernant quelque 3 500 personnes) ont été préparés dans cette région et en Autriche. Parmi les 488 cas (1 600 personnes) d'Asie du Sud-Est, 361 (1 193 personnes) ont été résolus avec la collaboration du HCNUR.

Un programme d'éducation et d'orientation sanitaire a été lancé en juillet 1986 en Asie du Sud-Est et il a été étendu depuis 1987 à tous les réfugiés résidant dans des camps. Ce programme a pour but à la fois de préparer les réfugiés en vue de leur réinstallation et de les rendre attentifs aux problèmes de santé pendant qu'ils séjournent dans des camps.

IX. Programme médical afghan

Depuis le 1er août 1986, le CIM a entrepris la réalisation du Programme médical afghan (PMA) qui permet à des blessés de guerre, hommes, femmes et enfants, se trouvant au Pakistan, de recevoir à l'étranger le traitement médical spécialisé dont ils ne peuvent bénéficier localement.

Après un examen médical des blessés au Pakistan, leurs dossiers sont transmis à des hôpitaux par l'intermédiaire du CIM, pour des placements rendus possibles grâce aux négociations faites avec les gouvernements du monde entier. Durant la période du 1er août 1986 au 31 décembre 1987, seize pays ont participé à ce programme.

Le CIM organise non seulement le voyage de ces blessés du Pakistan jusqu'au pays de traitement et retour, mais il s'occupe également de leur accueil, de leur transport dans les hôpitaux et met à leur disposition des interprètes et des services sociaux, si nécessaire, durant leur séjour à l'étranger.

Dans les pays où il n'y a pas de bureau du CIM, ce programme est entrepris avec le concours d'agences bénévoles et autres institutions privées.

A la fin de 1987, sur un total de 675 blessés afghans placés par le CIM dans des hôpitaux à l'étranger, 355 étaient rentrés au Pakistan et 138 se trouvaient en traitement dans 7 pays tandis que 182 attendaient leur départ du Pakistan.

X. Le CIM — Forum de discussion internationale

La constitution amendée du CIM reconnaît que l'une des fonctions importantes de l'organisation est le forum pour la discussion et l'étude de questions internationales de migration.

Since 1974, ICM has arranged a series of international seminars on important migration-related themes. The next one, the 8th ICM Seminar on Migration, is to deal with the "Impact of migration on social structures" and will take place in Geneva in September 1988.

The ICM seminars constitute an important part of the organisation's forum activities and provide an occasion for representatives of member and non-member governments, intergovernmental and non-governmental agencies, foundations, research institutions and interested private individuals to meet and discuss the theme chosen in all its aspects. At the same time, the seminars stimulate ICM's internal discussions of the organisation's policies and programmes, and provide a link between its practical humanitarian activities and international research and debate in the migration field. The documentation prepared for ICM seminars and the conclusions and recommendations that arise from them are, moreover, referred to on many occasions in other forums and quoted as valuable resource material for the assessment of current migration problems.

The 8th ICM Seminar is being planned by the ICM administration and an informal working group composed of representatives of member and non-member governments as well as of the International Council of Voluntary Agencies. By the end of 1987, experts to prepare and participate in the seminar had been made available by the governments of Argentina, Australia, Belgium, France, the Federal Republic of Germany, Italy, Portugal, Sweden, Turkey and the United States of America.

In the period under review, ICM has organised a number of regional seminars and round tables, which have focused on specific regional migration issues, in Latin America, Africa and Asia.

A seminar on the reintegration of qualified African nationals took place in December 1986 in Nairobi (see also paragraph V.1); a seminar on Latin American migration in March 1987 in Santo Domingo (see also paragraph IV.1); and a round table on international labour migration in the Philippines and South-East Asia in December 1987 in Manila.

The round table on international labour migration in the Philippines and South-East Asia was organised in co-operation with the Development Policy Forum of the German Foundation for International Development (DSE) and the Government of the Philippines. Participants included Philippine parliamentarians, high-ranking officials from the Ministry of Foreign Affairs and the Ministry of Labour and Employment, representatives of non-governmental organisations, as well as experts from the United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific

Depuis 1974, le CIM a organisé une série de séminaires internationaux sur des thèmes présentant un grand intérêt pour la migration. Le 8e Séminaire du CIM traitera de l'« Impact de la migration sur les structures sociales » et se tiendra à Genève en septembre 1988.

Les séminaires du CIM constituent une part essentielle des activités entreprises par l'organisation pour servir de forum international et donnent l'occasion aux gouvernements membres et non membres, aux organisations de recherche et aux personnes privées intéressées par ces questions de se rencontrer et de discuter du sujet choisi sous tous ses aspects. En même temps, ces séminaires donnent lieu à des discussions internes sur la politique et les programmes de l'Organisation et ils constituent un lien entre ses activités humanitaires concrètes et la recherche internationale et le débat dans le domaine de la migration. La documentation préparée pour les séminaires du CIM ainsi que les conclusions qui en résultent servent souvent de référence dans d'autres forums et sont considérées comme une documentation valable pour l'évaluation des problèmes migratoires d'actualité.

Le 8e Séminaire du CIM est actuellement préparé par l'administration du CIM et un groupe de travail composé de gouvernements membres et non membres ainsi que des représentants du Conseil international des agences bénévoles. A la fin de 1987, des experts avaient été désignés par les gouvernements suivants pour préparer les documents de travail et participer aux débats du séminaire: République Fédérale d'Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Portugal, Suède et Turquie.

Durant la période 1986-1987, le CIM a organisé également des séminaires régionaux et des tables rondes qui traitaient principalement de questions de migration régionale en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Un séminaire sur la réintégration de ressortissants africains qualifiés a eu lieu en décembre 1986 à Nairobi (voir aussi paragraphe V.1); un autre séminaire sur la migration latino-américaine s'est tenu en mars 1987 à Saint-Domingue (voir aussi paragraphe IV.1) et enfin une table ronde sur la migration internationale de main-d'œuvre des Philippines et en Asie du Sud-Est a eu lieu en décembre 1987 à Manille (Philippines).

La table ronde sur la migration internationale de main-d'œuvre des Philippines et en Asie du Sud-Est était organisée en collaboration avec le Forum pour la politique de développement de la Fondation de la République Fédérale d'Allemagne pour le développement international (DSE) et le Gouvernement des Philippines. Les participants comprenaient des parlementaires philippins, des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du ministère du Travail et de l'Emploi, des représentants des organisations non gouvernementales, ainsi que des experts de la

(ESCAP), ILO and ICM. Discussions focused on the following topics: the current situation of labour migration from South-East Asia and the Philippines; patterns and trends of labour migration to the Arab Gulf states; measures to facilitate the transfer of workers' remittances; the protection of Filipino overseas workers; and international experience with respect to the reintegration of returning migrant workers.

XI. Co-operation with other international organisations

In 1986 and 1987, as in earlier years, ICM maintained close co-operation with other international organisations and participated actively in a large number of conferences and meetings dealing with problems of international migration.

An event of special importance was the Council of Europe's 3rd Conference of European Ministers Responsible for Migration Affairs, which discussed "Migrants in Western Europe: present situation and future prospects" in Portugal in May 1987, with over a hundred participants representing West European countries, the Commission of the European Communities, OECD, ILO and ICM, as well as Council of Europe bodies and a number of non-governmental organisations interested in migration. As a service-oriented organisation responding to its member governments' needs, ICM expressed its readiness to extend its activities to other countries which might wish to call upon its expertise.

In 1986, ICM submitted its twenty-fourth activities report to the Council of Europe's Parliamentary Assembly through the Committee on Migration, Refugees and Demography, the meetings of which ICM follows as an observer. In June 1987, a group of members of the committee paid a visit to ICM headquarters in Geneva for briefing on the organisation's current activities.

On 27 March 1987, Recommendation 1054 (1987) on the activities of the International Committee for Migration (ICM) (1 January 1984-31 December 1985) was adopted by the Parliamentary Assembly. It welcomed the support given to ICM by those Council of Europe member states which belong to ICM, and re-expressed the wish that those which had not yet joined ICM should do so promptly.

In the recommendation, the Parliamentary Assembly expressed the hope that relations between ICM and different Council of Europe

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), du BIT et du CIM. Les débats ont été concentrés sur les questions suivantes: situation actuelle de la migration de main-d'œuvre de l'Asie du Sud-Est et des Philippines; structures et tendances de la migration de main-d'œuvre dans les Etats arabes du Golfe; mesures visant à faciliter les transferts de fonds des travailleurs migrants; protection des travailleurs migrants outre-mer et expérience internationale relative à la réintégration des travailleurs migrants de retour.

XI. Coopération avec d'autres organisations internationales

En 1986 et en 1987, comme lors des années précédentes, le CIM a collaboré étroitement avec d'autres organisations internationales et participé à un grand nombre de conférences et de réunions traitant des problèmes de migration internationale.

Un événement d'importance particulière, dans le cadre du Conseil de l'Europe, a été la 3e Conférence des ministres européens responsables des Questions de migration, qui avait pour thème «Les migrants en Europe occidentale: situation actuelle et perspectives d'avenir». Elle s'est tenue au Portugal durant le mois de mai 1987 avec la participation de plus de cent délégués de pays d'Europe occidentale ainsi que des représentants de la Commission des Communautés européennes, de l'OCDE, du BIT, du CIM et des différents organes du Conseil de l'Europe et d'organisations non gouvernementales s'occupant de migration. En tant qu'organisation dont les services ont pour but de répondre aux besoins de ses Etats membres dans le domaine de la migration, le CIM a indiqué qu'il était prêt à étendre ses activités à d'autres pays qui seraient désireux de bénéficier de son expérience.

En 1986, le CIM avait soumis son vingt-quatrième rapport d'activités à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe par l'entremise de la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie et avait participé à ses réunions en qualité d'observateur. En juin 1987, un groupe de membres de cette commission a rendu visite au siège du CIM à Genève pour s'informer des activités courantes de l'organisation.

Le 27 mars 1987, la Recommandation 1054 (1987) relative aux activités du Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM) (1er janvier 1984-31 décembre 1985) a été adoptée par l'Assemblée parlementaire. Celle-ci se félicitait du soutien accordé au CIM par les Etats membres du Conseil de l'Europe membres de l'organisation et réitérait le vœu que ceux qui n'avaient pas encore rejoint le CIM le fassent rapidement.

Dans cette recommandation, l'Assemblée parlementaire exprimait l'espoir que les relations entre le CIM et les différents organes du Conseil

bodies would be further developed. In this respect, ICM has intensified efforts to follow regularly the meetings of the Committee on Migration, Refugees and Demography, and an ICM observer has participated in all meetings of the European Committee on Migration (CDMG). As regards the *ad hoc* Committee of experts on legal aspects of territorial asylum, refugees and stateless persons (CAHAR), also mentioned in the recommendation, ICM informed the Secretary General of the Council of Europe that it would be interested in attending the meetings of CAHAR as observer. The CAHAR itself, when this matter was submitted to it, in September 1987, decided that ICM could be invited to take part in its discussions, should an agenda item arise in which ICM should take an interest. However, the CAHAR did not reach the unanimity which is required for granting full observer status.

While it is regrettable that the members of the CAHAR were not in agreement on ICM's regular participation in these meetings, ICM has expressed its readiness to attend any meeting of the CAHAR upon invitation.

Other occasions for co-operation with international organisations in the migration field are ICM's participation in the OECD Conference on "The future of migration" in Paris in May 1986, and its regular participation in the Working Party on Migration of OECD's Manpower and Social Affairs Committee.

ICM also participated in various meetings organised by the San Remo Institute of Humanitarian Law and, as an observer, followed a number of regular sessions and other meetings of international organisations such as the UNHCR, UNDP, UNCTAD, ILO, WHO and others.

XII. Programme and budget for 1988

ICM's programme and budget for 1988 as approved by the Council of the organisation in December 1987 are based on an estimated movement of 126 330 persons. Of the total amount of 105 683 650 dollars approved, 11 500 000 dollars were for the administrative part of the budget and 94 183 650 dollars for the operational part. The administrative part of the budget covers the cost of headquarters and supervisory personnel in field missions, while the operational part of the budget covers the cost of programmes, transport and related resettlement and processing services, plus the cost of the operational staff responsible for programme implementation. The operational part of the budget is funded by voluntary contributions while the administrative part is covered by assessed contributions from member governments.

de l'Europe puissent être intensifiées. A cet égard, le CIM s'est efforcé de suivre régulièrement les réunions de la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie et un observateur du CIM a participé à toutes les réunions du Comité européen sur les migrations (CDMG). En ce qui concerne le Comité *ad hoc* d'experts sur les aspects juridiques de l'asile territorial, des réfugiés et des apatrides (CAHAR), également mentionné dans la recommandation, le CIM a informé le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe qu'il serait intéressé à participer aux réunions du CAHAR en qualité d'observateur. Le CAHAR lui-même, lorsque cette question lui a été soumise, en septembre 1987, a décidé que le CIM pourrait être invité à prendre part à ses travaux lorsqu'un point de l'ordre du jour concernerait une question pouvant l'intéresser. Cependant, le CAHAR n'a pas décidé d'accorder le statut d'observateur au CIM, cette décision devant être prise à l'unanimité.

Bien qu'il soit regrettable que les membres du CAHAR n'aient pu se mettre d'accord sur la participation régulière du CIM à leurs réunions, le CIM a cependant fait savoir qu'il était prêt à participer à toute réunion à laquelle le CAHAR voudrait bien l'inviter.

Le CIM a collaboré en d'autres occasions avec les organisations internationales en matière de migration. Il a participé à la Conférence de l'OCDE sur «L'avenir des migrations», tenue à Paris en mai 1986 et a assisté régulièrement aux réunions du groupe de travail sur les migrations du Comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales de l'OCDE.

Le CIM a également pris part à diverses réunions organisées par l'Institut international du droit humanitaire, à San Remo, et il a assisté en qualité d'observateur à diverses sessions ordinaires et réunions d'organisations internationales telles que le HCNUR, le PNUD, la CNUCED, le BIT, l'OMS, etc.

XII. Programme et budget pour 1988

Le programme et le budget du CIM pour 1988, approuvés par le Conseil de l'Organisation en décembre 1987, prévoient la prise en charge et le transport de 126 330 migrants et réfugiés. Le montant total du budget s'élève à 105 683 650 dollars, dont 11 500 000 dollars pour la partie administrative et 94 183 650 dollars pour la partie opérationnelle. La partie administrative du budget couvre les frais des services du siège et du personnel de direction de missions extérieures, tandis que la partie opérationnelle concerne le financement des programmes, des transports et des services connexes de réinstallation et de traitement des dossiers, ainsi que du personnel nécessaire pour la mise en œuvre des programmes. La partie opérationnelle du budget est financée par des contributions volontaires des gouvernements intéressés tandis que la partie administrative est couverte par des

Appendix II shows the programme and budget for 1988 summarised by programmes.

APPENDIX I

Intergovernmental Committee for Migration (ICM)
List of member and observer governments

(as of 2 December 1987)

Member governments

Argentina
Australia
Austria
Belgium
Bolivia
Chile
Colombia
Costa Rica
Cyprus
Denmark
Dominican Republic
Ecuador
El Salvador
Federal Republic of Germany
Greece
Guatemala
Honduras
Israel
Italy
Kenya
Luxembourg
Netherlands
Nicaragua
Norway
Panama
Paraguay
Peru
Portugal
Switzerland
Thailand
United States of America
Uruguay
Venezuela

Observer governments

Belize
Brazil
Canada
Cape Verde
Egypt
France
Guinea Bissau
Holy See
Japan
Republic of Korea
Mexico
Philippines
San Marino
Spain
Sweden
Turkey
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland

as well as the Sovereign Military Order of Malta

contributions statutaires payées par tous les gouvernements membres.

L'annexe II donne le détail du programme et du budget pour 1988, résumé programme par programme.

ANNEXE I

Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM)
Liste des gouvernements membres et observateurs

(arrêtée au 2 décembre 1987)

Gouvernements membres

République Fédérale d'Allemagne
Argentine
Australie
Autriche
Belgique
Bolivie
Chili
Chypre
Colombie
Costa Rica
Danemark
El Salvador
Equateur
Etats-Unis d'Amérique
Grèce
Guatemala
Honduras
Israël
Italie
Kenya
Luxembourg
Nicaragua
Norvège
Panama
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Portugal
République dominicaine
Suisse
Thaïlande
Uruguay
Venezuela

Gouvernements observateurs

Belize
Brésil
Canada
Cap-Vert
Egypte
Espagne
France
Guinée-Bissau
Japon
Mexique
Philippines
République de Corée
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord
Saint-Marin
Saint-Siège
Suède
Turquie

ainsi que l'Ordre souverain militaire de Malte

APPENDIX II

Programme and budget of the Intergovernmental Committee for Migration for 1988

Summary by programmes

		United States dollars
Part I — Administration		
Administration		11 500 000
Part II — Operations		
A.	Staff and services	9 507 000
B.	Transfer of qualified human resources to and within Latin America	1 686 300
E.	Support for migrants going to Latin America	1 761 200
F.	Technical co-operation programmes for Latin America	750 000
G.	Co-operation in training and adaptation centres for Latin America	22 000
H.	National migration	4 088 300
I.	Refugees in Europe	18 695 450
J.	Refugees in Asia and Oceania	46 009 050
K.	Refugees in the Middle East, Africa and other areas	2 535 000
L.	Resettlement and repatriation assistance for Latin America	4 990 500
M.	Transfer of specialised human resources to Africa	2 250 000
N.	Migrant training services	1 454 550
P.	Information	155 000
Q.	Support to voluntary agencies	177 000
R.	Seminar on migration	102 300
	Sub-total:	*94 183 650*
	Total:	*105 683 650*

ANNEXE II

Programme et budget du Comité intergouvernemental pour les migrations en 1988

Résumé programme par programme

		Dollars des Etats-Unis
Partie I — Administration		
Administration		11 500 000
Partie II — Opérations		
A.	Personnel et services	9 507 000
B.	Transfert de ressources humaines qualifiées vers et entre pays de l'Amérique latine	1 686 300
E.	Soutien aux migrants se rendant en Amérique latine	1 761 200
F.	Programmes de coopération technique pour l'Amérique latine	750 000
G.	Coopération avec les centres de formation et d'adaptation en Amérique latine	22 000
H.	Migration de nationaux	4 088 300
I.	Réfugiés en Europe	18 695 450
J.	Réfugiés en Asie et en Océanie	46 009 050
K.	Réfugiés au Moyen-Orient, en Afrique et dans d'autres régions	2 535 000
L.	Aide à la réinstallation et au rapatriement pour l'Amérique latine	4 990 500
M.	Transfert de ressources humaines qualifiées vers l'Afrique	2 250 000
N.	Services de formation des migrants	1 454 550
P.	Information	155 000
Q.	Soutien aux agences bénévoles	177 000
R.	Séminaire sur la migration	102 300
	Total partiel:	*94 183 650*
	Total:	*105 683 650*